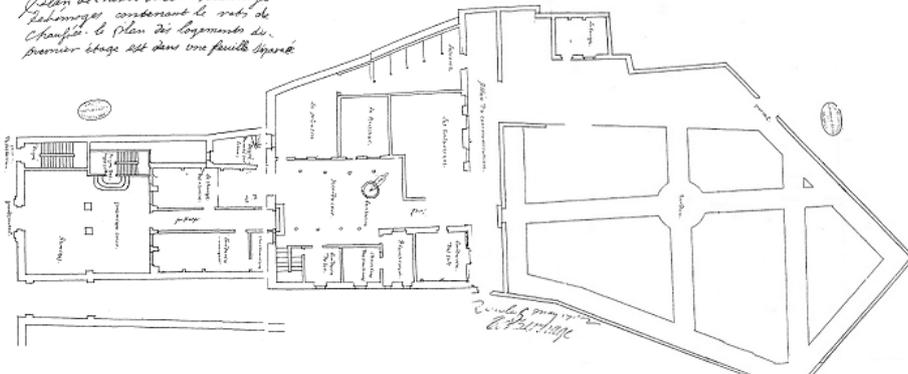




# BULLETIN de la SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN



*Plan de l'hôtel de la moyenne  
réhabilité concernant le subs de  
chauffage. Le plan de logement du  
premier étage est dans une feuille séparée.*



**TOME XXIII**

**Mars 2016**

## TABLE DES MATIÈRES

Le mot du Président	p.3
Marc PARVÉRIE, <i>Un ensemble de monnaies du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. découvert près d'Ahun (Creuse)</i>	p.4
Marc PARVÉRIE, <i>Une amulette de plomb de la Sicile musulmane.</i>	p.10
René CHATRIAS, <i>L'Ange d'or des Tudors.</i>	p.12
Jérôme FRITEYRE & Jacques VIGOUROUX, <i>Un écu d'or au soleil pour Charles IX frappé à Riom en 1569</i>	p.14
Jacques VIGOUROUX, <i>L'Hôtel de la Monnaie de Limoges.</i>	p.16
Jacques VIGOUROUX, <i>Un jeton de Pierre David de la Vergne, directeur de la Monnaie de Limoges.</i>	p.31
René CHATRIAS, <i>Une médaille judaïque.</i>	p.34
Jean LEBLOIS, <i>Quand les Etats-Unis ont tenté d'annexer la France...</i>	p.36
Joël GROSGOGEAT, <i>L'or et ses aventures.</i>	p.38
Michel BRUNET, <i>Vie de la société.</i>	p.41
Liste de monnaies, jetons et médailles frappés à Limoges vus en 2015	p.43

### Illustrations de couverture :

Revers d'une fraction 'au pégase'

Revers du jeton  
de Pierre David de la Vergne

Plan de la Monnaie de Limoges en 1702

**Reproduction interdite sauf autorisation de la  
SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN**  
40, rue Charles Silvestre  
87100 LIMOGES

site web : [www.snl87.fr](http://www.snl87.fr)    courriel : [snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

Directeur de la Publication : Michel BRUNET  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2016  
Conception & réalisation : Marc PARVÉRIE  
**ISSN : 1265-3691**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Michel BRUNET

Je suis très heureux de présider pour la deuxième année consécutive la Société Numismatique du Limousin avec un excellent groupe d'adhérents dont la passion et la diversification apportent aux membres de notre association une plus grande culture générale de toutes les monnaies ainsi que de leur histoire.

Tout collectionneur de monnaies devrait faire partie d'un club comme le nôtre. Pour la somme et la qualité de partage de la très grande connaissance de ses adhérents, très diversifiée. Pour la richesse des recherches très approfondies sur des sujets précis que nous font bénéficier ces numismates. Pour la connaissance de leur travail. Les plus anciens membres instruisent les plus jeunes pour assurer la continuité de leur savoir engrangé au fil des années. Notre devoir de club est de faire découvrir et surtout intéresser les jeunes générations, nées avec l'euro, à toute l'histoire ancienne de la monnaie de notre pays, par le montage de projets éducatifs. Ces jeunes ayant peu de moyens, nous voulons leur faire connaître la numismatique en leur offrant la gratuité de leur adhésion.

Nous souhaitons et nous devons continuer d'être les défenseurs de la numismatique générale, en sauvegardant par nos collections un patrimoine chargé d'histoire dont celle de nos régions que nous voulons mettre en valeur, car riche d'un grand nombre d'ateliers monétaires identifiés et situés. Le Limousin avec quelques milliers de pièces frappées, plus ou moins connues, l'impression des billets de nécessité, de chambre de commerce, de bons de marchandises de différentes valeurs, d'assignats, ainsi que des jetons et médailles émis dans ces lieux qui nous sont cher, enrichissant l'histoire et la culture de nos trois départements englobés aujourd'hui à l'intérieur de la nouvelle et grande région AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTE.

Seule les découvertes à venir pourront je l'espère faire progresser et éclairer les zones d'ombres, encore beaucoup trop nombreuses de certaines périodes floues de notre histoire, où les invasions, le banditisme, le vandalisme, et les pillages ont fait disparaître totalement toute trace. Nous devons être également plus près de nos élus, communes, département, région, et nous ouvrir davantage à nos administrations compétentes, à nos musées nationaux, régionaux et départementaux, que nous reconnaissons et qui se doivent au-dessus de nous, d'être les ardents conservateurs de la mémoire vivante de toute traces de l'histoire marquante de nos départements.

Je remercie tous les adhérents qui se sont investis au long de cette année : au sein du bureau, à la rédaction des articles pour notre bulletin, à la tenue des permanences sur les lieux d'exposition et de présentation de monnaies. Ils ont permis de faire mieux connaître la SNL et ses valeurs par notre travail et notre passion avec tout ce qu'elle représente. Je remercie aussi chaleureusement les quatre responsables de notre site internet qui ont la charge, l'entretien et le suivi des mises à jours régulières tout au long de la saison, pour le plus grand plaisir des internautes numismates visiteurs.

J'ai également une pensée chaleureuse pour tous ses courageux bénévoles qui font ressurgir de terre des monuments enfouis depuis des millénaires, avec le concours précieux et sous couvert des administrations gouvernementales concernées et qui par chance, trouvent une monnaie qui peut leur permettre, selon son état, de situer ou confirmer une période avec plus de précision.

## UN ENSEMBLE DE MONNAIES DU I<sup>ER</sup> SIÈCLE AV. J.-C. DÉCOUVERT PRÈS D'AHUN (CREUSE)

Marc PARVÉRIE

Les quinze monnaies gauloises que nous présentons ici ont été sauvées de la destruction par des engins agricoles. Elles proviennent d'une parcelle labourée deux fois par an, située aux alentours d'Ahun (Creuse).

Si le *vicus* routier d'Acitodunum est bien connu par la Table de Peutinger, les recherches archéologiques et les récoltes de surface<sup>1</sup>, la réalité du peuplement à l'époque celtique est moins claire. Il est probable qu'une fortification de l'âge du fer ait contrôlé le franchissement de la Grande Creuse par un itinéraire de long parcours reliant l'*oppidum* de Villejoubert aux territoires bituriges<sup>2</sup>. Mais les traces archéologiques de cette période font défaut, et c'est là tout l'intérêt de cet ensemble monétaire découvert en dehors des sites connus. Il se compose :

- d'une drachme lémovice 'à la tête coupée' en argent DT 3416, avec le portrait à gauche et le cheval surmonté d'une tête coupée à gauche (**Fig.1**). On notera le poids inhabituellement léger, 1,95 g pour un diamètre de 14,5 mm.
- d'un quart de statère lémovice 'à la grue' en électrum (**Fig.2**). Il s'agit de la variante de poids léger (1,1 g pour 11 mm) du DT 3408, avec la chevelure aquitannique au droit et le cercle pointé au revers<sup>3</sup>.



**Figure 1** : drachme à la tête coupée DT 3416.  
Ech. 2,5:1.



**Figure 2** : quart de statère de poids léger  
DT 3408 var. Ech. 2,5:1.

- de dix bronzes de cette même série 'à la grue' DT 3412-13, plus ou moins bien conservés. L'un au moins (**Fig.4**) présente la variante 'au poignard' (type B)<sup>4</sup>.



**Figure 3** : bronze 'à la grue' DT 3413.  
Ech. 2,5:1.



**Figure 4** : bronze 'à la grue' DT 3413.  
Variante 'au poignard' (type B). Ech. 2,5:1.

<sup>1</sup> Desbordes 1976, 463-464.

<sup>2</sup> Desbordes 1995, 15.

<sup>3</sup> Parvérie 2011, 131-133.

<sup>4</sup> Parvérie 2009, 153-156.

- de deux fractions en argent 'au pégase' DT 3425 (fractions des peuples centraux). La première (**Fig.5**), très bien conservée, pèse 0,37 g pour un diamètre de 8,3 mm, la seconde (**Fig.6**), cassée, seulement 0,22 g pour un diamètre de 8,4 x 7,2 mm.



**Figure 5** : fraction au pégase DT 3425.  
Ech. 2,5:1.



**Figure 6** : fraction au pégase DT 3425.  
Ech. 2,5:1.

- d'un quinaire biturige 'à l'épée', avec un anneau centré sous le cheval, de type DT 3436 (**Fig.7**). La monnaie, de frappe faible et assez usée, ne pèse qu'1,65 g pour 15 mm.



**Figure 7** : quinaire biturige DT 3436 1,65 g 15 mm. Ech. 2,5:1.

Le problème soulevé par de telles récoltes de surface est qu'il est impossible de savoir si ces monnaies forment un ensemble chronologiquement cohérent. Leur découverte conjointe en surface peut tout aussi bien n'être que le fruit du hasard.

La remarquable découverte de coins monétaires de Comiac (46), publiée en 2011 par M. Feugère<sup>5</sup> apporte un premier élément important de datation. Cet ensemble se compose de trois coins de la drachme 'à la tête coupée DT 3416' (deux de revers et un de droit) et d'un de la fraction 'au pégase' DT 3425. Ainsi, sans qu'il soit possible d'avancer une datation absolue, il est manifeste que ces deux types sont contemporains.

On retrouve ces deux types associés<sup>6</sup> sur le sanctuaire de La Tène finale de Tintignac (19)<sup>7</sup>. Ils y côtoient de nombreuses hémidrachmes DT 3417 et autres fractions de cette même série 'à la tête coupée'<sup>8</sup>, qui d'après leur composition métallique (90 % de métal fin au lieu de 95 %) semblent plus tardives que les drachmes<sup>9</sup>. Alors que les drachmes, principalement représentées dans le trésor de Bénévent-l'Abbaye (23)<sup>10</sup>, sont plutôt à dater de la fin du II<sup>e</sup> siècle au premier tiers du I<sup>er</sup> siècle

<sup>5</sup> Feugère 2011.

<sup>6</sup> Une drachme DT 3416 et une fraction DT 3425 de 0,41 g.

<sup>7</sup> Le sanctuaire gaulois est en activité du début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. aux années 32-31 av. J.-C. Les monnaies retrouvées en comblement de fossés ou sur la surface de circulation semblent avoir été offertes dans la dernière phase d'occupation. Beaucoup sont marquées par des entailles votives (Maniquet 2008, 316-317).

<sup>8</sup> Une quarantaine de 'têtes coupées', dont une dizaine de drachmes (une DT 3416, une DTS 3416A, mais aussi 5 DT 3418-9 avec les 3 cercles sous le cheval), une vingtaine d'hémidrachmes et 8 fractions plus légères de différents types de 0,48 à 0,99 g. Merci à D. Dussot qui a aimablement communiqué ces informations à la SNL.

<sup>9</sup> Sarthre 1996, 15 (tabl. 2) et 20.

<sup>10</sup> Nash 1978, 310 ; Hiénard & alii 1982, 86. Au moins 44 drachmes DT 3416, mais aussi DT 3414 et DTS 3416A. Trois exemplaires (un de chaque type) sont conservés au Musée des Beaux-Arts de Limoges.

av. J.-C.<sup>11</sup>, les hémidrachmes sont, quant à elles, caractéristiques des dépôts monétaires et sanctuaires tardifs, comme aux Bouchauds (16)<sup>12</sup>, sanctuaire d'époque augustéenne où quatre de ces hémidrachmes sont associées à un statère 'à la grue' en électrum de très belle facture de 4,4 g.

Dans le dépôt de Marcillat / Jalesches (23)<sup>13</sup>, 31 de ces hémidrachmes sont associées également à 13 statères 'à la grue' en électrum, ainsi qu'à un quinaire biturige à l'épée DT 3436, type daté par L.-P. Delestrée<sup>14</sup> des années 60-50 av. J.-C. La datation assez basse de ce dépôt, post-Guerre des Gaules, est confirmée par la présence d'un quinaire TOGIRIX<sup>15</sup>. Notons que le dépôt renferme également quatre de ces rares quarts légers à la grue, dont on retrouve un exemplaire à Ahun.

Un autre de ces quarts a été découvert sur le sanctuaire de Margerides (19). Il est de poids exceptionnellement léger (0,55 g), mais il semble de même coin que l'exemplaire n°3 de Marcillat. Ce sanctuaire a également livré de multiples petites fractions 'à la tête coupée', réductions modulaires et pondérales des types DT 3414 (2 exemplaires de 0,2 et 0,41 g) et 3416 (5 exemplaires de 0,62 à 0,99 g), des fractions au cheval et la lyre BN 4365-66 attribuées aux Cadurques, ainsi qu'une variante inédite, avec le pégase à gauche, de la fraction DT 3425 présente à Tintignac et à Ahun. L'abandon de ces monnaies sur le site semble pouvoir être daté, là encore, de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>16</sup>

Les statères en électrum 'à la grue' présents en petit nombre sur ces mêmes sites ont sans doute été produits plus tôt, dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>17</sup>, comme les drachmes. Ils ont connu durant cette période différentes émissions avec un abaissement progressif du poids et de l'aloi<sup>18</sup>. A cette production en bas électrum succède alors des frappes massives de statères de pur laiton, des exemplaires de belle facture et de flan large dans un premier temps, puis une production de qualité de plus en plus médiocre, avec des flans de plus en plus courts et épais (jusqu'à 5 mm), parfois presque rectangulaires. Le caractère massif et précipité de ces émissions laisse imaginer un besoin urgent de numéraire, dont on peut penser qu'il est lié au paiement de troupes.

Ces « bronzes », longtemps connus principalement par la trouvaille de Vaulry (87)<sup>19</sup>, ont été plus récemment découverts en grandes quantités (plusieurs centaines) sur différents sites d'*oppidum* du sud de la Corrèze et de la haute vallée de la Dordogne, notamment à proximité du Puy du Tour et du Puy d'Yssandon (19)<sup>20</sup>. Dans leur très grande majorité, il s'agit de monnaies extrêmement usées et de facture très médiocre, de sorte qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier d'éventuelles variantes, notamment celle 'au poignard'<sup>21</sup>.

Il est à noter que cette répartition géographique correspond tout à fait à l'expression *in Lemouicum finibus* utilisée par César dans le livre VIII de la *Guerre des Gaules*. Lors de l'hiver 51-50 av. J.-C., deux légions sont laissées « *aux confins des Lémovices, non loin des Arvernes, afin de ne laisser aucune région de la Gaule démunie de troupes* »<sup>22</sup>. Peut-être ces bronzes 'à la grue'

<sup>11</sup> Delestrée & Tache 2007, 114.

<sup>12</sup> Tronche 1992, n° 95-99.

<sup>13</sup> Nash 1978, 312 ; Hiénard & alii 1982, 27.

<sup>14</sup> Delestrée & Tache 2007, 121-122.

<sup>15</sup> Delestrée & Tache 2007, 84.

<sup>16</sup> Mitard 1979, 46.

<sup>17</sup> Nash 1978, 280-285 et Delestrée & Tache 2007, 116.

<sup>18</sup> Parvérie & Richard 2012, 16, fig. 2.

<sup>19</sup> Ensemble de 250 à 300 bronzes 'à la grue' (Delage 1937 ; Hiénard & alii 1982, 78). Notons que d'intéressantes variantes signalées dans ce trésor n'ont pas pu être confirmées depuis (notamment celle avec le cheval à gauche) !

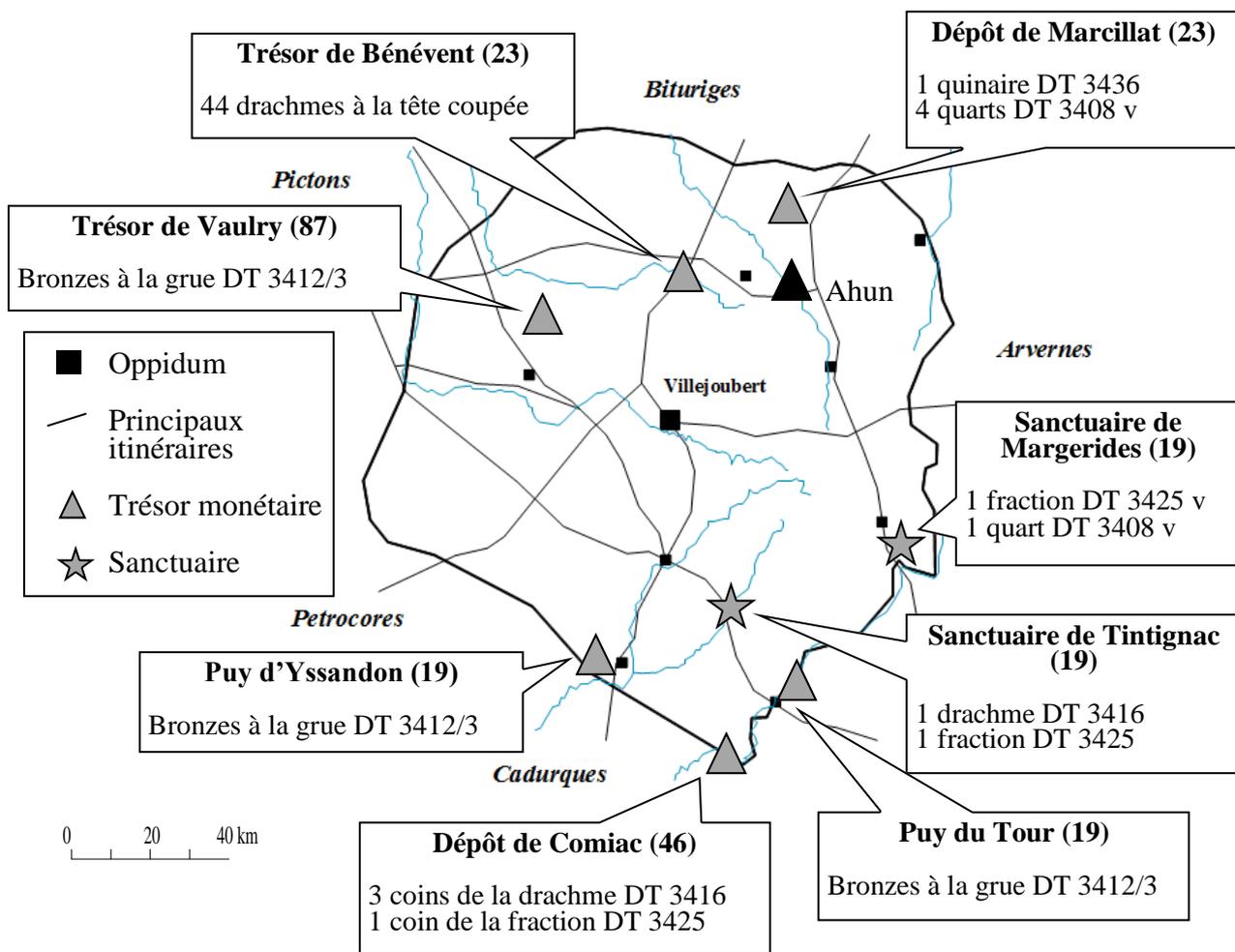
<sup>20</sup> Ces découvertes n'ont malheureusement pas été systématiquement publiées. Pour des publications plus anciennes, voir Nash 1978, 275-276 ; Lintz 1992, 53 ; Murat 1984 (Puy du Tour), ainsi que Lacroix 1887 et Nash 1978, 278 (Puy d'Yssandon et Puy du Chaland).

<sup>21</sup> Cette variante semble représenter 5 à 7 % des échantillons observés (voir Parvérie 2009, 154).

<sup>22</sup> « (...) *in Lemouicum finibus non longe ab Aruernis, ne qua pars Galliae uacua ab exercitu esset* » (*De Bello Gallico*, VIII, 46).

étaient-ils destinés à la solde ou à l'intendance de troupes auxiliaires cantonnées en territoire lémovice à la fin de la Guerre des Gaules ? Ils sont en tout état de cause très certainement à dater de cette période.

Les monnaies d'Ahun forment donc un petit ensemble plus cohérent qu'il n'y paraissait à première vue. A l'exception du quinaire biturige voisin, il s'agit de monnaies lémovices qui, si elles ne sont pas de frappe exactement contemporaine – la drachme et la fraction peuvent être antérieures aux autres – ont manifestement circulé ensemble dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., sans doute entre la fin de la Guerre des Gaules et la période augustéenne (**Fig.8**).



**Figure 8** : la trouvaille d'Ahun et les dépôts monétaires comparables dans l'espace lémovice au I<sup>er</sup> s. av J.-C.

Cette datation est d'ailleurs confirmée par les autres monnaies découvertes lors de labours sur cette même parcelle au cours des vingt dernières années. Il s'agit de :

- deux quinaires DT 3245 à la légende Q DOCI SAM d'1,8 et 1,3 g, pour respectivement 11/12 et 9,5 mm.
- un petit quinaire DT 3248-50 à la légende TOGIRIX d'1,6 g pour 14 mm.
- deux potins, l'un 'au personnage courant' des Rèmes S 191 et l'autre 'au rameau' des Nerviens S 190.
- un bronze arverne DT 3587 à la légende ADCANAUNOS d'1,6 g pour 16 mm.

- un as de la République romaine au Janus *bifrons* et à la proue de navire pesant 29 g pour 31 mm.
- un petit bronze de 0,87 g pour 12 mm qui s'est révélé trop abîmé pour permettre une identification.

Les trois quinaires, tout d'abord, sont caractéristiques des abondantes émissions postérieures à la fin de la Guerre des Gaules<sup>23</sup>. Dans la région, on ne rencontre ces deux types en nombre significatif que dans les trésors de Vernon (86) et de Compreignac (87), datés de 46 et 40 av. J.-C.<sup>24</sup>

Le bronze d'ADCANAUNOS appartient quant à lui à une série trimétallique arverne datable sans doute de la Guerre des Gaules<sup>25</sup>.

En revanche, les deux potins sont moins précisément datables. Les potins 'au personnage courant', en particulier, ont sans doute été produits de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la Guerre des Gaules, mais ils continuent à être utilisés après la conquête, notamment en contexte rituel, et sont même réutilisés ponctuellement tout au long de la période gallo-romaine<sup>26</sup>. Il s'agit là de monnaies relativement peu communes dans le centre-ouest et le sud de la France<sup>27</sup>.

Il en est de même des as romains de la série onciale, produits entre 170 et 91 av. J.-C., qui ont circulé bien après leur période d'émission, notamment durant le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., principalement sur les côtes méridionales de la Gaule<sup>28</sup>.

Il est notable que toutes ces monnaies ont pu de fait circuler dans les années 50-30 av. J.-C. et qu'elles peuvent appartenir à un même ensemble.

Au plan local, cet ensemble confirme l'occupation du site d'Ahun, sans doute liée à la présence d'un axe routier, dès la période préromaine. Sa composition est cohérente avec les autres trésors / dépôts de la région et témoigne d'une circulation monétaire particulièrement hétéroclite, associant différents métaux et systèmes pondéraux : drachmes, fractions (de drachmes ?) et quinaires d'argent, statères en bronze et bronzes légers, potins, as romains...

Ce constat, que l'on peut faire pour d'autres dépôts ou sites de la même époque, ne manque pas de poser la question des valeurs que pouvaient avoir ces monnaies les unes par rapport aux autres, comme le fait remarquer V. Geneviève au sujet des monnaies Vieille-Toulouse : « Les conditions de circulation de ces monnayages nous sont inconnues et l'on ne saurait que spéculer sur les équivalences qui pouvaient exister (...) »<sup>29</sup> ...

---

<sup>23</sup> Delestée & Tache 2007, 83-84.

<sup>24</sup> 271 TOGIRIX et 95 Q DOCI avec de nombreux deniers républicains à Vernon ; quinaires gaulois (dont TOGIRIX) et deniers républicains à Compreignac (Nash 1978, 317 et 314 ; Hiénard & alii 1982, 27 et 73).

<sup>25</sup> Delestée & Tache 2007, 143-144. Un exemplaire a été découvert sur le site de la Villa d'Antone à Pierre-Buffière (Delage 1937, 61).

<sup>26</sup> Haselgrove 1995, 56-57.

<sup>27</sup> Feugère & Py 2011, 363 et 367. On les rencontre notamment sur le site de Vieille-Toulouse (31). Voir également Boudet 1995.

<sup>28</sup> Le présent exemplaire, très usé, pourrait être une émission au monogramme VAL daté des années 169-158 av. J.-C. (Syd 356 / BMC 545). Py & Feugère 2011, 430 (type RAS-191-1) et 436.

<sup>29</sup> Geneviève 2015, 15.



- Blanchet A. (1910), « Numismatique gauloise : la trouvaille de Marcillat », *Revue Numismatique*, 461-476.
- Boudet R. (1995), « Les potins du centre-ouest et du sud-ouest de la Gaule : état de la question », *Gallia*, 52, 129-135.
- Delage F. (1937), « Le trésor de Vaulry et les monnaies gauloises du Limousin », *Revue Numismatique*, Paris, 57-64.
- Desbordes J.-M. (1995), « Les voies romaines en Limousin », *Travaux d'Archéologie Limousine*, Supplément 3.
- Desbordes J.-M. (1976), « Les origines d'Ahun : problèmes et certitudes », *MSSNAC*, 39, 459-475.
- Delestrée, L.-P. & Tache M. (2007), *Nouvel atlas des monnaies gauloises. III : La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye.
- Feugère M. (2011), « Le dépôt de coins monétaires gaulois de Comiac (Lot) : DT 3416 et 3425 », *Cahiers Numismatiques*, n° 188, juin 2011, 21-32.
- Geneviève V. (2015), « De Vieille-Toulouse à Tolosa : le grand déménagement des années 10/5 av. J.-C. », *Journal of Archaeological Numismatics*, n° 4, 1-26.
- Haselgrove C. (1995), « Les potins 'au personnage courant' », *Gallia*, 52, 51-59.
- Hiernard J. & alii (1982), *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. Tome I : Poitou-Charentes et Limousin*, Paris.
- Lacroix L. (1887) : « Monnaies trouvées au Puy d'Yssandon et au Puy de Chalard », *BSSHAC*, Tome 9, Brive, 457-467.
- Lintz G. (1992), *Carte archéologique de la Gaule. La Corrèze 19*, Paris.
- Maniquet C. (2008), « Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze) », *Gallia*, 65, 273-326.
- Mitard P.-H. (1979), « Monnaies gauloises d'argent découvertes à Margerides (Corrèze) », *Revue archéologique du centre de la France*, 18, 45-48.
- Nash D. (1978), *Settlement & coinage in Central Gaul c.200-50 BC*, BAR IS 39, Oxford.
- Murat J. (1984), « Recherches archéologiques au Puy du Tour : récapitulation et perspectives », *Travaux d'Archéologie Limousine*, tome 5, 37-44.
- Parvérie M. & Richard S. (2012), « Statères de poids faibles et fraction 'à la grue et au trèfle' », *Cahiers Numismatiques*, n° 192, 15-18.
- Parvérie M. (2011), « Les quarts de statères lémovices à la grue », *Travaux d'Archéologie Limousine*, 31, 131-133.
- Parvérie M. (2009), « Numismatique gauloise : une variante 'au poignard' des bronzes lémovices 'à la grue et au trèfle' », *Travaux d'Archéologie Limousine*, 29, 153-156.
- Sarthre C., Guerra M.-F., Barrandon J.-N., Hiernard J. (1996), « Les monnaies d'argent du centre-ouest de la Gaule, premiers résultats d'analyses », *Revue Numismatique*, 7-27.
- Tronche P. (1992), « Les monnaies des Bouchauds », *Aquitania*, tome 10, 182-191.

## UNE AMULETTE DE PLOMB DE LA SICILE MUSULMANE

Marc PARVÉRIE

Voici une intéressante amulette de plomb provenant de Sicile (**Fig.1**). Elle pèse 5,78 g pour un diamètre de 25 mm et elle est surmontée de deux attaches plus ou moins circulaires. Sur chaque face, un cercle contenant quatre lignes d'inscriptions en arabe est séparé d'une décoration marginale hachurée par une large bande vide. Le style semble assez fruste, avec des inscriptions assez peu soignées, composées de lettres de taille différente, se chevauchant par endroit.



**Figure 1** : amulette de plomb. 5,78 g / 25 mm. Ech. 1,5:1.

De tels talismans de protection sont assez courants dans les pays d'Islam. Ils sont généralement en plomb, matière peu coûteuse et qui se travaille très facilement. Ils peuvent être de formes très variables, les plus fréquents étant rectangulaires. Certains, comme celui-ci, sont monétoïdes. Le caractère protecteur (« magique ») de ces talismans tient aux inscriptions religieuses, invocations à Dieu ou courtes citations du Coran, soigneusement reproduites par des lettrés, pour en garantir la rigoureuse orthodoxie<sup>1</sup>.

Cet exemplaire présente une des inscriptions les plus courantes, la sourate 112 du Coran, dite de « la pureté de la foi » (*al-Ikhlâs*). Elle énonce la croyance en la parfaite unicité de Dieu, critique implicite du dogme chrétien de la Trinité<sup>2</sup>. On la trouve généralement entière sur une face, associée au revers à une figure symbolique, comme l'hexagramme (ou sceau de Salomon). Dans le cas présent, on trouve sur une face les premiers versets :

قل هو  
الله احد  
الله الصمد  
لم يلد

(« Dis : Lui / Dieu, est unique / Dieu, l'Absolu / Il n'a jamais engendré...), qui devraient se poursuivre ainsi sur l'autre face :

و لم يولد  
و لم يكن له  
كفوا  
احد

(... et n'a pas été engendré non plus / et nul n'est / égal à Lui »). Mais c'est en fait une légende à la fois incomplète et présentant de nombreuses fautes qui a été gravée sur cette face :

<sup>1</sup> De Luca M. A. (2004), « Talismani con iscrizioni arabe rinvenuti in Sicilia », *Mélanges de l'École française de Rome*, Tome 116-1, p. 367-388 (disponible sur [www.academia.edu](http://www.academia.edu), en italien).

<sup>2</sup> C'est cette sourate qui figure sur le revers des monnaies omeyyades des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles (et en al-Andalus jusqu'au X<sup>e</sup> siècle.).

ل  
و [...] يمد  
[...] له كو  
الحد  
(sic)<sup>3</sup>

On trouve sur l'excellent site [www.amuletosdeandalus.com](http://www.amuletosdeandalus.com), une amulette assez proche de celle-ci (n° 413), mais plus grande (elle pèse 11,05 g pour un diamètre de 40 mm) et surtout avec des inscriptions soignées, complètes et sans fautes. Elle est datée de l'époque fatimide (X-XI<sup>e</sup> siècles).

Il est cependant possible que nombre de talismans de plombs découverts en Sicile, notamment dans le Sud-Est (Val di Noto), soient plus tardifs et datent en fait de la domination normande (1091-1194), voire du règne de l'empereur et roi de Sicile Frédéric II (1198-1250).

Bien que l'île soit alors passée sous domination chrétienne, les populations musulmanes restent dans un premier temps nombreuses et la culture arabo-musulmane bien vivante ; puis dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, l'émigration vers l'Afrique du Nord s'accélère, privant souvent de ses élites culturelles et religieuses des populations villageoises de plus en plus isolées. On peut alors comprendre qu'à la fois le sentiment d'insécurité, mais aussi le besoin d'affirmation d'une identité religieuse menacée ait pu se traduire par la recrudescence de ces talismans coraniques.

Notre exemplaire, quant à lui, bien fruste et portant des inscriptions fautives, pourrait être une copie tardive d'un exemplaire plus ancien et serait alors à dater de la toute fin du XII<sup>e</sup> siècle.

C'est finalement Frédéric II, roi de Sicile en 1198, puis empereur de 1220 à 1250, qui met un terme à la présence musulmane en Sicile. Pourtant entouré de serviteurs musulmans à la cour de Palerme, lui-même arabophone et admirateur de la civilisation musulmane, ce politique pragmatique ne peut tolérer la régulière agitation des populations musulmanes de l'île, notamment dans le Val di Mazzara. Lorsqu'éclate la révolte de Muhammad ibn 'Abad (Mirabetto dans les sources latines) à Entella (1219-1222), elle est réprimée dans le sang et son auteur exécuté. Les populations musulmanes de l'île sont alors déportées à Lucera (dans les Pouilles) de 1223 à 1245. Les petites monnaies en argent<sup>4</sup> frappées au nom de Muhammad ibn 'Abad (**Fig.2**) sont ainsi un des derniers témoignages de la présence musulmane en Sicile...



Droit :

لا اله الا الله محمد رسول الله

Il n'y a de dieu que Dieu, Muhammad est l'envoyé de Dieu

Revers :

محمد بن عباد امير المسلمين

Muhammad ibn 'Abad, émir des musulmans<sup>5</sup>

**Figure 2** : fraction de dirham en argent de Muhammad ibn 'Abad (1219-1222).

Album A747. 0,61 g / 16 x 14 mm. Ech. 1,5:1.

<sup>3</sup> Merci à Sebastián Gaspariño pour ses conseils de lecture.

<sup>4</sup> On parle traditionnellement de fractions de dirhams, par référence au monnayage de la Sicile musulmane, mais on notera que le module et l'aspect sont plus ceux du denier féodal et le poids est celui de l'obole. Des monnaies de cuivre au nom d'ibn 'Abad ont été récemment étudiées par Giuseppe di Martino. Elles mentionnent le lieu de frappe بصقلية / en Sicile (« Le monete de la rivolta », [www.stupormundi.it/monete\\_rivolta.htm](http://www.stupormundi.it/monete_rivolta.htm)).

<sup>5</sup> A noter ce titre d'émir des musulmans, différent du traditionnel titre califal « émir des croyants ».

## L'ANGE D'OR DES TUDORS

René CHATRIAS

Se promener en forêt un bon matin, alors que le vent du Nord a soufflé toute la nuit, balayant feuilles et branchages, peut parfois rapporter gros... Sans doute suivait-il le même chemin que moi, fuyant devant des assaillants invisibles, assoiffés de sang et d'or ; asphyxié par l'air qui ne pénétrait plus ses poumons, haletant et suant ; sans doute s'est-il senti perdu dans cette forêt limousine qu'il ne connaissait guère et qu'il devait traverser. Qu'a-t-il donc fait pour sauver sa vie ? Mes pas étaient réguliers, et je regardais attentivement l'endroit où je mettais les pieds. Cette couleur jaune, petite, brillante au soleil matinal, attira mon regard. En m'approchant de plus près, il s'agissait d'une monnaie, en or, couleur remarquable, mais dont les deux faces m'étaient totalement inconnues. De plus, elle était légèrement recourbée, et nécessitait d'être redressée par un spécialiste. Je rentrais chez moi, heureux de cette découverte, mon esprit empreint de questions sans réponses.

Un de mes amis m'indiqua le meilleur bijoutier de la ville et je m'empressais d'y courir. Sans poser de question, en prenant d'infinies précautions, il redressa la monnaie et tranquillement la passa sous de l'eau savonneuse et l'essuya.

Grâce aux nombreuses pages sur Internet traitant de ce sujet, la lecture des titulatures d'avvers et de revers s'avéra facile. Je faisais aussi appel à mes nombreuses connaissances numismatiques pour dévoiler un mystère de l'histoire. Les réponses me parvinrent rapidement.

A l'avvers s'inscrivait tantôt lisibles, parfois illisibles, les mots : PHILIP Z MARIA D G REX Z REGINA (*Philippe et Marie par la grâce de Dieu roi et reine*) : l'archange saint Michel tourné à droite monté sur un dragon et le terrassant d'un coup de lance.

On lit au revers : A DNO FACTVM EST ISTVD Z EST MIRAB (*Ceci est le fait de Dieu et c'est un miracle [à nos yeux]*)<sup>1</sup> : caravelle surmontée d'un mât avec vigie, deux cordages à gauche, un à droite ; au centre un écu, écartelé en 1 et 3 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, en 2 et 4 de gueule aux 3 lions léopardés d'or<sup>2</sup>. Au-dessus de l'écu, les lettres P à droite, M à gauche.

Il s'agit d'une monnaie anglaise de 5,22 g pour 27 mm, dite « ange d'or », frappée sur une période de 4 ans, entre 1554 et 1558 (**Fig.1**).



**Figure 1** : ange d'or de Marie Stuart et Philippe II d'Espagne (1554-1558).  
5,22 g / 27 mm. Ech. 2:1.

<sup>1</sup> *Psaumes* 118, 23.

<sup>2</sup> Ces armoiries représentent les royaumes de France et d'Angleterre.

Cette monnaie est rare, mais moins cependant que le demi ange d'or, frappé durant la même période et semblable à celui-ci. Un exemplaire presque superbe se trouve au British Museum, à Londres.

Marie Tudor, fille d'Henri VIII, alors reine d'Angleterre (**Fig.2a**), épouse en 1554 le futur roi Philippe II d'Espagne (**Fig.2b**). L'acte de mariage stipulait qu'à la mort de Marie, la succession au trône d'Angleterre ne reviendrait pas à son époux. Marie, se croyant enceinte, décéda en novembre 1558 d'un cancer de l'utérus, ne laissant aucun héritier à la couronne. Sa demi-sœur cadette Elisabeth I<sup>re</sup> lui succéda.



**Figure 2a** : portrait de Marie Tudor, Reine d'Angleterre



**Figure 2b** : portrait de Philippe II, Roi d'Espagne



**Figure 3** : Ange d'or de Philippe II et Marie Tudor (1554-1558).  
Vente Morton & Eden (13-14/11/2012).



**Figure 4** : Ange d'or de Marie Tudor : première période de son règne, au-dessus du mât M à gauche pour Marie, rose à droite. Collection particulière.

## UN ÉCU D'OR AU SOLEIL POUR CHARLES IX FRAPPÉ À RIOM EN 1569

Jérôme Friteyre et Jacques Vigouroux

L'atelier monétaire de Riom, avec comme attribution la lettre O, ouvre ses portes sous le règne de Henri II en 1556. Cette lettre était utilisée auparavant par l'atelier de Moulins, mais Riom remplace cette ville car elle possède en son sein une recette générale. L'atelier frappera ainsi pour les règnes d'Henri II, Charles IX, Henri III. Sous la Ligue, la ville prend parti pour Charles X et frappe monnaies en son nom. Après la conversion au catholicisme du "Bon Roi Henri", ce dernier accorde à Riom le droit de battre monnaie, ce que l'atelier fit en périclitant avec des tirages très faibles jusqu'à l'année 1602. De là s'ensuit une période de chômage que la frappe des doubles et deniers tournois de Louis XIII vient interrompre de 1624 à 1626. L'activité reprend après 1650 avec encore de nombreuses coupures et doit encore fermer pendant une quarantaine d'années pour rouvrir ses portes en 1690. De 1700 à 1705, l'atelier combine encore périodes de travail et périodes de chômage, pour fermer de nouveau en 1705. Il faut attendre 1709 pour sa réouverture qui dure cette fois-ci jusqu'en 1757, mais la productivité de l'atelier reste faible, et de ce fait, les monnaies frappées de la lettre O sont pour la plupart rares. Nouvelle réouverture en 1758, pour de nouveau fermer dix ans plus tard, fermeture qui sera définitive et officialisée par l'édit de février 1772.

S'il est assez fréquent de voir passer dans les ventes les écus d'or au soleil au nom de Charles IX frappés dans certains ateliers, Paris, La Rochelle ..., il n'en est pas de même pour ceux sortis de la Monnaie de Riom. A ce jour, nous ne connaissons l'existence que de deux exemplaires, l'un au millésime 1566 d'une vente Merson, et l'autre signalé par Stéphan Sombart dans son livre *FRANCIÆ IV*<sup>1</sup> comme faisant partie du fond CGB en novembre 1996.

Il nous avait été signalé qu'un autre écu d'or au soleil de cet atelier était passé sur un site de vente sur Internet mais nous n'avions pas eu la possibilité de le voir à ce moment-là. Dernièrement, une nouvelle monnaie est apparue sur le marché<sup>2</sup>. Elle est au millésime 1569 (**Fig. 1 et 2**). Cette année, plusieurs délivrances de ces monnaies ont eu lieu, la première le 19 février et la dernière le 24 décembre. Dans la boîte, on trouve 6 écus, ce qui fait un maximum de 1200 exemplaires produits mais, grâce aux papiers des délivrances, nous savons qu'il en a été frappé pour une valeur de 1087 en écus et demi-écus. La maîtrise est exercée par Gabrielle Durant, veuve de Vincent Faure, qui a pour commis Antoine de Chambige<sup>3</sup>.



**Figure 1** : avers. Ech. 1,5:1.



**Figure 2** : revers. Ech. 1,5:1.

Voici la description normale d'une telle monnaie pour la Monnaie de Riom :

Avers : CAROLVS . IX . D . G . FRANC . ET . REX (différent) 1569

Ecu de France couronné sous un soleil.

<sup>1</sup> Sombart S. (1997), *FRANCIÆ IV*, Paris.

<sup>2</sup> Maison Palombo, boutique eBay.

<sup>3</sup> Archives nationales, sous-série Z1b, côte 948.

Revers : CHRISTVS . REGNAT . VINCIT . ET . IMPERAT (différent)  
Croix fleurdelisée avec un losange en cœur, lettre d'atelier au centre de la croix.

En la regardant de près, nous nous sommes aperçu que cette monnaie ne comportait pas la légende type. Voici ce que nous pouvons lire :

Avers : CAROLVS . IX . D . G . FRANC . REX (différent) M . D . L . X . IX

Revers : CHRISTS . RENAT . VINCIT . ET . IMPERAT (différent)

Nous trouvons également un point placé sous la légende entre la 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> lettre dont nous ignorons l'utilité.

Décortiquons un peu ces légendes.

Sur toutes les monnaies de cet atelier que nous avons vues, depuis 1567, le millésime est en chiffres arabes. Là, il est en chiffres romains avec, de surplus, un point qui vient s'intercaler entre le X et I de la date.

Au revers, nous trouvons quelques anomalies aussi. Ainsi, il manque le V de CHRISTVS et le G de REGNAT.

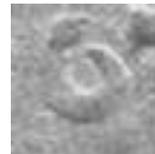
Maintenant parlons un peu des différents. Celui dont se sert Antoine de Chambige, commis de Gabrielle Durant, est une flamme ou petit feu<sup>4</sup> (**Fig. 3**), différent qu'utilisait déjà Vincent Faure au cours de sa maîtrise. A cette date, le graveur particulier se nomme Jehan Langhac. Mis en place par la ville de Riom le 2 février 1568, il est reçu par la Cour des monnaies le 22 août 1569<sup>5</sup>. Son différent est un cœur navré (**Fig. 4**). Nous pouvons remarquer, sur l'écu d'or qui nous occupe, son absence. A la place nous trouvons un croissant (**Fig. 5**).



**Figure 3**



**Figure 4**



**Figure 5**

Le graveur qui exerçait avant Jehan Langhac se nommait Jacques Berthet<sup>6</sup>. Il avait pour différent particulier un croissant. Langhac a-t-il réutilisé un coin antérieur ou bien le différent de Berthet avant sa réception ? Nous n'avons pas la réponse. Des monnaies portant le cœur navré au millésime 1569 existent. Pour 1568, nous n'en avons pas encore retrouvées.

La boîte est ouverte à la Cour des monnaies le 18 avril 1571 en présence de Gilbert Blanc, essayeur de la Monnaie de Riom, représentant Gabrielle Durant<sup>7</sup>. Les deniers sont jugés, le 7 mai, faibles de poids en trois marcs d'un felin et échars de loi d'un quart de carat de fin par marc.

Malgré toutes ces bizarreries, cette monnaie nous semble être vraie.

<sup>4</sup> Archives nationales, sous-série Z1b, côtes 277, 301, 318 et 948.

<sup>5</sup> Archives nationales, sous-série Z1b, côtes 318 et 346A.

<sup>6</sup> Archives nationales, sous-série Z1b, côte 277, 434 et 948.

<sup>7</sup> Archives nationales, sous-série Z1b, côte 948.

## L'HÔTEL DE LA MONNAIE DE LIMOGES

Jacques VIGOUROUX

A la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, la Monnaie était installée chez un particulier. Cela semble être la règle depuis longtemps dans notre Cité. Le Procureur du Roi Jean de Ruaud, en 1689, écrit dans un rapport *qu'il est certain que dans la ville de Limoges il y avoit antérieurement deux hotels de la monnoye appartenans au Roy l'un Scittué dans ladite rue du clocher et l'autre Scittué en une autre rue appelée de Luttier dont le nom de cette rue est à présent Incogneu et qui dans le temps a esté changé en un autre nom et peut estre en celui de la rue de banleger*. Malgré des recherches accomplies par de Ruaud dans les états des receveurs du domaine, ce dernier atelier n'a pu être localisé.

Jusqu'à présent nous pensions que le lieu où se frappait la Monnaie se situait rue du clocher. Un document, daté du 12 août 1613, nous donne de plus amples renseignements. Il fait réponse à une requête adressée par Martial Bayard, Léonard Romanet, Estienne de Grand Saigne, Jacques Jollivet et Mathieu Benoist, tous officiers héréditaires de la Monnaie de Limoges, à la Cour des monnaies. Ils exposent que comme bénéfice de leur charge, *le Roy a voulu et ordonné qu'ils seroient logez dans la maison et hostel de ladite monnoye mais que la maison de la monnoye dudit Limoges size en la rue du clocher est tenue par les locataires et affermée comme domaine par les trésoriers généraux de France de ladite ville*. La Cour, avant de faire droit à cette requête, ordonne que les requérants devront faire appeler devant elle *les locataires et occupants de ladite prétendue maison et lieu anciennement destinéz à la fabrication de la monnoye*. La première partie du texte confirme bien l'emplacement de l'atelier mais la deuxième le qualifie d'ancien.

Aurait-on simplement changé de maison entre temps ? C'est peu probable ou alors pourquoi re-déménager neuf ans plus tard ?

En 1622, le 27 juillet, les prévôts et les monnayeurs achetèrent une autre maison car celle où était installée la Monnaie tombait en ruine<sup>1</sup>. On frappa dans ce nouveau lieu pendant environ soixante-dix ans. Nous ne possédons que peu de documents sur ce bâtiment. Les seuls que nous connaissons relatent la fin de cet atelier.

En 1689, ce bâtiment était dans un état de délabrement assez avancé. On n'y travaillait plus depuis 1681. Les Religieuses de Sainte-Ursule, voulant agrandir leur monastère, achetèrent l'Hôtel aux monnayeurs le 9 mars 1689 avec l'intention de le démolir<sup>2</sup>. Avec cette bâtisse, les Religieuses acquirent aussi un jardin et la place séparant l'Hôtel d'une tour appelée de la Monnaie, servant aussi à la fabrication.

Le Procureur en la Sénéchaussée et Siège Présidial de la Monnaie de Limoges s'opposa à cette vente. Dans un registre du Conseil des finances, en date du 24 mai 1689, il est écrit que les Sœurs Ursulines voulaient *l'hostel de la monnoye de lad. ville pour le renfermer dans leur enclos, en conséquence d'une prétendue vente et aliénation qui leur a esté faite dud. hostel par certains particuliers qui n'y ont aucuns droitz, et comme led. hostel a servy de tout temps a la fabrication des monnoyes y sont encore actuellement, en sorte que sa Majesté a interest d'empêcher cette démolition*. Ce texte nous apprend que les monnayeurs, bien qu'ayant acheté cette maison en 1622, n'avaient pas le droit de la vendre de leur seule autorité et que sa cession aux Religieuses était alors inconnue de Paris. Les vendeurs s'appelaient Joseph Rousset, Jacques David, Jean Nicolas et Pierre, Martial, Jean et Jacques Guybert.

<sup>1</sup> Archives nationales, cote E 630/B.

<sup>2</sup> Archives nationales, cote G<sup>7</sup> 346<sup>1</sup>.

Il est alors demandé aux Sœurs Ursulines de présenter leur titre de propriété au Commissaire départi en la Généralité de Limoges. En attendant que le Conseil du Roi statue sur cette affaire, il est fait défense aux Religieuses de Sainte-Ursule et à tous autres d'abattre l'Hôtel des Monnaies sous peine de tous dépens, dommages et intérêts.

Ces procédures durent traîner en longueur, car après la publication de l'édit du mois de décembre 1689, on établit le travail de conversion et de réformation dans ce bâtiment. Aucun entretien n'étant réalisé à cet atelier, on dût se résoudre à trouver un autre local. Le choix du Roi s'arrêta sur l'ancien hôpital Saint-Martial qui n'était occupé à l'époque que par un seul locataire. Cet hôpital était devenu d'aucune utilité à la suite du déménagement des malades dans le nouvel hôpital général en 1661. Louis XIV avait été mis en possession de ces murs contre le paiement d'une rente annuelle de quatre cents livres établie au profit des pauvres de la ville.

Avant d'installer l'atelier dans ces lieux, certains travaux de remise en état étaient nécessaires. Les registres des Conseils du Roi et des finances, nous apprennent que Louis XIV avait fait examiner un acte capitulaire passé le 23 janvier 1693 par le Prieuré et les Religieuses du couvent de Sainte-Ursule. Cet acte contient les offres faites par la Communauté Ursuline au Roi. Elle propose de donner la somme de deux milles livres, de laquelle il faudra déduire deux cent cinquante livres de loyer annuel depuis l'année 1689 ; le surplus devant servir aux dépenses nécessaires pour l'établissement d'une autre Monnaie. En contrepartie, la Communauté religieuse pourra à l'avenir jouir de la maison et de ses dépendances conformément à leur acquisition du 9 mars 1689.

Un nouvel acte capitulaire, passé le 30 août 1693, modifie un point du précédent. La Communauté s'engage toujours à verser deux milles livres mais ne demande plus la déduction des loyers. Louis XIV accepte les offres faites par les Prieuré et Religieuses de Saint-Ursule et ordonne que la somme de deux milles livres sera versée entre les mains du commis à la régie générale des Monnaies du royaume ou à celui qui sera par lui proposé en celle de Limoges.

Voici le texte de l'arrêt du roi qui clôt cette transaction<sup>3</sup>.

*Monoyes*

*Arrest*

*Ordonne que les religieuses de Ste-Ursule de Limoges, payeront au Roy suivant leurs offres portées par deux actes capitulaires, la somme de 2 000 livres, pour Estre employée aux ouvrages qui se font a l'hospital de S'-Martial, pour l'Establissement du travail de la monoye au moyen de quoy Elles jouiront de la maison dite de la monoye, par Elles acquise des ouvriers et monoyeurs, sans qu'il leur en soit payé aucuns loyers.*

Il aura fallu plus de quatre ans pour que la Communauté de Sainte-Ursule entre en possession de son bien. C'est donc vers la fin 1694 ou début 1695, que les monétaires aménagèrent l'atelier dans l'ancien hôpital où il devait rester jusqu'à sa fermeture définitive.

Ce nouvel Hôtel des Monnaies était composé d'un seul bâtiment et de deux cours, dont une intérieure. Au centre de cette dernière coulait une fontaine dite dans les archives *fontaine de la Monnaie*. L'alimentation en eau de cette fontaine fut la cause d'un différent entre le directeur de l'atelier, les Pères Récollets de Saint-François et les Religieuses du couvent de Sainte-Ursule au début des années 1700. L'atelier était une bâtisse à deux niveaux. Nous en avons la description sur

---

<sup>3</sup> Archives nationales, cote E 629/A.

un plan de 1702 dressé à la demande du Contrôleur Général des finances<sup>4</sup>. Nous pensons que ce schéma ne montre que la partie utilisée pour le monnayage (Plans N° 1 et 2).

A cette époque, la porte principale donnait sur la rue des Combes. Elle nous est représentée sous la forme d'un grand portail. Cet accès était surmonté d'un écusson aux armes de France avec l'inscription *HOTEL DE LA MONNAIE*.

Sur un autre plan de 1703, on s'aperçoit que ce portail s'ouvrait sur un porche surmonté par les bureaux et la salle d'audience de l'Élection de Limoges (Plan N° 3). L'Élection occupait ces locaux depuis une date que nous n'avons pu établir précisément et était imposée pour la somme de trois cents livres annuellement jusque en 1694 et quatre cents livres à partir de l'année 1695.

Au moment de la fermeture de 1706, le 29 novembre, M<sup>r</sup> Rouillé de Fontaine est chargé d'établir un inventaire du matériel se trouvant dans l'atelier<sup>5</sup>. En voici un extrait :

#### *Fonderie de l'argent*

- *Premièrement il y a un grand fourneau a vent au milieu d'un banc massonné de brique avec ses ferremens Et grille Et un autre petit fourneau avec sa grille de fer.*
- *plus quatorze Creuzets de fer dont il n'y a que deux qui Soient en état de servir*
- *plus trois grands Cuiers de fer fort usez*
- *plus une grande main de cuivre rouge emmanchée de bois servant a charger les creuzets*
- *plus deux grandes tenailles de fer Servans a sortir les Creuzets*
- *plus deux fourgons de fer Et trois tenailles de pincettes*
- *plus deux Couvercles de fer a couvrir les creuzets*
- *plus trois grandes patièes a mettre les sables avec leurs treteaux trois mains, quatre battoirs et trois maillets le tout de bois*
- *plus quarante Chassis de bois garnis de leurs Serres Et coins.*

#### *Fonderie de l'or*

- *Il y a un petit fourneau a vent avec sa Grille de fer*
- *plus une patièe de bois fermant a Cadenas a mettre les sables avec ses treteaux de bois*
- *plus Sept Chassis de bois a mouler ledit or avec leurs garnitures, Serres Et Coins*

#### *Fonderie de billon*

- *Il y a trois patièes a mettre les Sables de longueur chacunes d'environ Sept pieds avec leurs Treteaux*

#### *Moulin*

- *Il y a un grand Moulin composé de Deux tambours de bois de Chesne qui renferment chacun une lanterne qui font tourner les laminoires, Scavoir un étant au milieu Servant a dégrossir les lames garny de deux platines et deux jumelles de fer quatre cossinets de fonte de potin, deux rouleaux de fer avec une conduite une clef avec deux grandes barres de fer qui Supportent lesd. laminoirs, quatre boëttes aussy de fer, Et l'autre Laminoir étant a costé de l'un desd. tambours Servant à passer les lames au fin garny de deux jumelles de fonte de potin, quatre cossinets de mesme fonte, quatre jumelles de fer, Led. Laminoir ayant quatre pilliers de fer garny de Ses deux*

<sup>4</sup> Voir le plan détaillé dans : Vigouroux J. (2015), « Etat des lieux de la Monnaie de Limoges en 1707 », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, tome XXII, p. 24.

<sup>5</sup> Archives nationales, cote G7 1424.

*rouleaux, de deux conduites, de deux boulons de fer avec une grande Clef de mesme pour tourner les rouleaux Et quatre rouleaux qui peuvent encor Servir.*

### *Coupoirs*

*- Il y a trois presses ou corps de Coupoirs montez garnis de leurs Vis, boëttes, jumelles et Manivelles.*

*- plus trois Coupoirs d'Ecus, deux de demis Ecus, deux de doubles Louis d'or Et quatre de liards Et de Solz*

*- Il y a quatre Corps de presses montez Sur leurs blocs, deux grandes et deux petites garnies chacune de deux balanciers avec leurs boulets a la reserve d'une desd. presses médiocres qui n'a qu'un balancier Et deux boulets, les trois ayant aussy toutes leurs Garnitures doubles comme boëttes tant hautes que basses, platines, ressorts, visses, Ecrouës, jumelles et autres, lad. presse médiocre ne les ayant que Simples.*

*- plus quarante huict Couroyes Servant a presser les balanciers le tout en bon état.*

*- de plus l'hostel de lad. Monoye étant grand et Spatieux ayant aussy toutes les Commoditéz necessaires pour le travail comme les chambres des ajusteurs, Graveurs, Chambres des recuits et blanchiments ou il y a fourneaux, poëles, bassines, greloirs, Cuviers le tout en bon etat comme il Se peut voir par les Susd. Inventaires, mesmes une fontaine au milieu de la Cour très commode pour les travaux y ayant aussy de bons ouvriers dont un Seul S'est trouvé Monoyer par jour en un Seul balancier jusqu'a 15 000 Ecus, il ne tiendra qu'aux fonderies, Moulin et ajusteurs a luy fournir le travail et il S'en feroit a proportion des autres Espèces.*

Le 9 septembre 1707, M<sup>f</sup> Rouillé de Fontaine vient une nouvelle fois visiter notre atelier. Voici ses conclusions<sup>6</sup> :

*Les ouvriers de cette monoye sont très habiles et diligents, et on peut compter que pouvu que les matières ne manquent pas, ils fabriqueront autant d'espèces qu'il seroit possible d'en fabriquer ailleurs.*

*L'hotel de la monoye est grand et spacieux, il a toutes les commodités nécessaires pour le travail, le tout en bon états.*

Lorsque paraît l'édit du mois de mai 1709, portant sur la fabrication des monnaies au type aux 3 couronnes, la Cour des monnaies demande la réouverture de notre atelier. Un autre état des lieux est dressé le 20 juin 1709 par Pierre Senemaud, conseiller du roi et juge-garde de la Monnaie<sup>7</sup>. Il est fait en présence du procureur du roi Jean de Ruaud et de M<sup>f</sup> Pierre David, Sieur de La Vergne, directeur de la Monnaie. Il ressort de cette visite que le bâtiment et le matériel sont dans un état de complet abandon. Ce procès-verbal fait dix pages. En voici l'essentiel :

*- Dans la fonderie de l'argent quatorze creusets de fer servant à la fonte de l'argent dont deux seulement sont en estat de servir.*

*- Dans une autre pièce on trouve une machine à roue double servant à marquer sur la tranche les écus, une autre machine identique servant pour les louis d'or, lesquelles dittes deux machines appartiennent au Sieur Castaing.*

*- Plus une autre machine à roue double servant à marquer les demi-escus sur la tranche.*

*- Plus autres deux petites machines à ressorts l'une pour les quart d'escus, double louis d'or et l'autre pour les douzièmes d'escus, lesquelles trois machines dernières appartiennent au Sieur Pénicaud commis aux recuits et blanchiments montées sur leurs pieds et garnies de leurs outils.*

<sup>6</sup> Archives nationales, cote G<sup>7</sup> 1468.

<sup>7</sup> Archives départementales de la Haute-Vienne, cote B 2420.

- Plus avons trouvé dans le monnayage, quatre corps de presses montés sur leurs blocs, deux grandes et deux petites garnies chacune de deux balanciers, d'une dernière presse médiocre qui n'a qu'un balancier.

- Plus un vieux corps d'une petite presse rompu et démonté.

Toutes ces presses auraient été mises au pouvoir des juges-gardes.

- Plus avons trouvé à la fontaine une cruche de plomb doré qui jette l'eau par quatre tuyaux ayant au dessus l'effigie du Roy de mesme plomb que le dit Sieur Directeur nous a dit avoir fait faire depuis le dernier inventaire.

- De plus avons trouvé dans le bas du moulin, l'ancien rouet du vieux moulin sans aucuns fuseaux et hors d'estat de servir.

- Plus l'arbre du moulin avec ses barres à tourner en bon estat.

- Plus avons trouvé dans l'escurie un ancien collier qui servoit au cheval pour tourner le moulin très usé.

- Plus avons trouvé dans le haut du moulin deux tambours de bois de chesne qui renferment chacun une lanterne qui fait tourner les laminoirs.

Il y a seize rouleaux dont seulement quatre en état de servir.

- Plus avons trouvé trois corps de coupoirs montés sur une longue table garnis de leurs visses, boëttes, jumelles et manivelles.

- Plus trois coupoirs d'escus, deux de demi-escus, deux de double louis d'or et quatre de liards et de sols, le tout fort usé.

- De plus avons trouvé trois vieilles machines qui ont servi à la tranche, toutes usées et démontées.

- Plus un calibre de fer pour l'épaisseur des espèces.

- Plus avons trouvé dans la chambre qui a son aspect sur le jardin au-dessus de la cheminée deux cadres de toile le tout parsemé de fleurs de lis.

- Plus un tasseau de fer servant à rompre les espèces fausses.

- De plus avons trouvé dans les greniers une charpente d'un atelier avec sa roue.

- Plus deux anciennes lanternes du vieux moulin sans aucuns ferrements.

- Plus deux moules de bois de corps de presse qui ont servi.

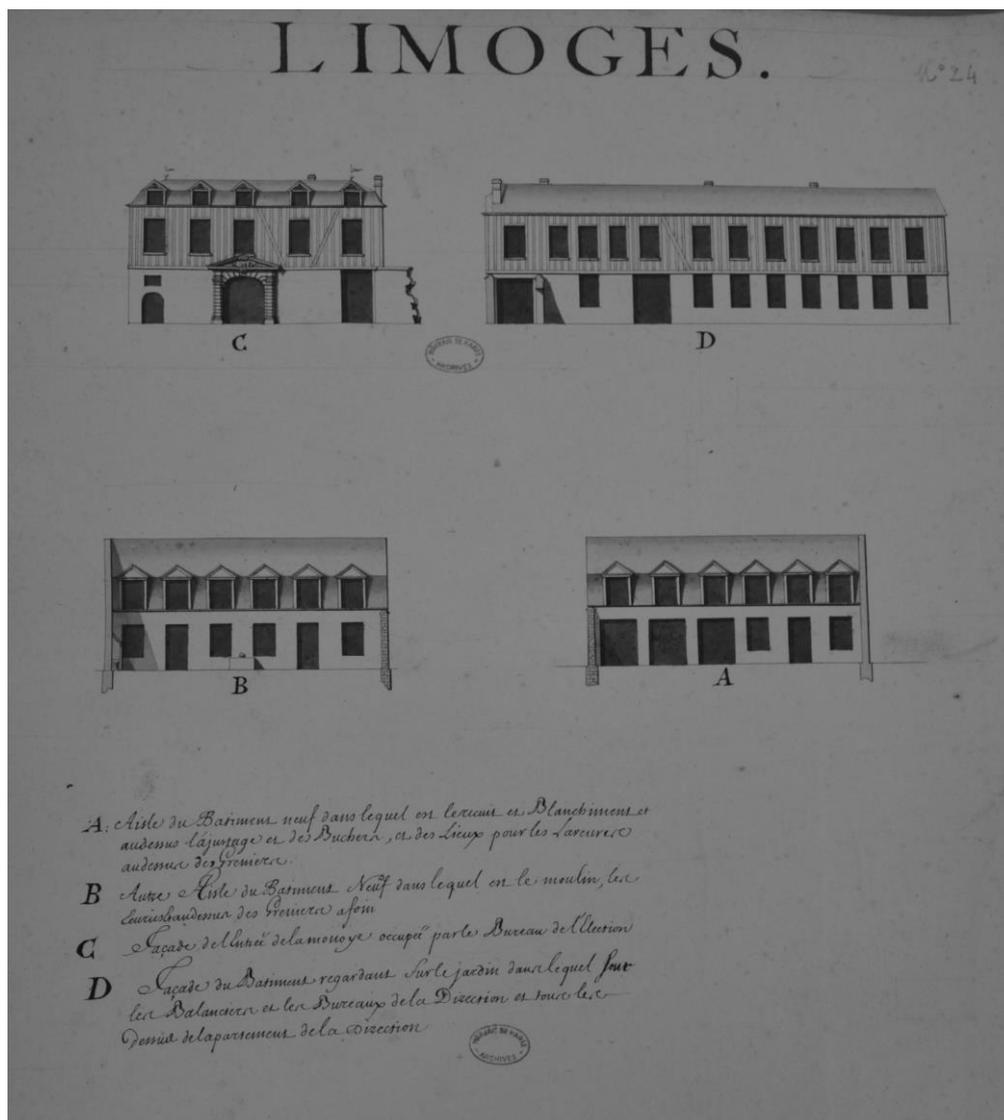
- Plus deux hérissons de bois ferrés de plaques et bandes de fer qui ont servi autres fois au moulin à l'eau à passer les lames des liards.

En plus de cela, il se trouvait dans l'atelier une quantité de matériel le plus souvent en mauvais état (poêles, pinces, marteaux, tables, balances etc.). On a du mal à comprendre comment tout cela a pu se dégrader ainsi en moins de deux ans. Malgré tout, on réussit quand même à frapper des espèces au type aux 3 couronnes au millésime 1709 après avoir effectué quelques travaux pendant l'été.

Le 4 février 1715, un incendie se déclare dans les ateliers de fonderie, ce qui entraîne la destruction d'une partie des bâtiments. Devant cette catastrophe, l'Intendant Le Tonnelier de Breteuil ordonne que l'on commence immédiatement les travaux de réfection et modifie les dispositions intérieures de la Monnaie en faisant construire de nouveaux bâtiments. Ces travaux vont durer plusieurs années. Pour mener cette entreprise à bien, le Roi autorise le responsable de l'atelier à faire une dépense de 34 224 l. pour l'acquisition de constructions et réparations de bâtiments et de machines. Un devis de ce montant avait été dressé par le S<sup>r</sup> Limozin, ingénieur, le 3 juin 1720. Quelques temps plus tard, on informe Louis XV que pour rendre la Monnaie plus

convenable, il est nécessaire d'acheter encore une petite maison. Le 22 novembre 1721, l'acte d'achat de cette dernière aux héritiers de Grégoire Thévenin est passé par devant M<sup>e</sup> Estienne, notaire à Limoges. Le montant de cette acquisition et de ces travaux supplémentaires s'élève à 15 940 l. 3 s. 6 d. Cette somme est payée par le directeur Pierre David de La Vergne<sup>8</sup>. Durant ce temps, la frappe des monnaies ne connut pas d'interruption.

Après ces importantes modifications, que l'on peut voir sur un plan levé les 16 et 17 août 1734 par Jean Etienne Naurissart, ingénieur des Ponts et Chaussées de la Généralité du Limousin, il n'y aura que des travaux d'entretien courant (Plans 4-5-6). Les Archives de la Monnaie de Paris possèdent une autre description de notre atelier. Elle est composée d'une vue et deux plans. La vue représente la façade et trois ailes des bâtiments ; le premier plan est celui du rez-de-chaussée et le deuxième celui du premier étage. Nous ne connaissons pas d'autre document représentant la façade de l'Hôtel hormis le dessin du grand portail issu du plan de 1703. Cette description n'est pas datée. Elle nous montre l'atelier entre 1720 et 1781. D'après M<sup>r</sup> l'Archiviste de la Monnaie de Paris, elle serait des années 1750 (**Fig. 1**).



**Figure 1**

<sup>8</sup> Archives nationales, cote E 2033.

Maintenant, l'ensemble de la Monnaie comprend plusieurs bâtiments, trois cours et un jardin à la française. Pour pénétrer dans l'Hôtel, trois possibilités s'offrent à nous : une située rue des Combes, une autre rue Sainte-Valérie et la dernière dans la rue appelée *rue de derrière la Monnaie*.

Malgré cet entretien courant, certaines parties de cet édifice sont délaissées. Le 1<sup>er</sup> octobre 1781, un violent orage s'abat sur notre ville. L'auditoire des officiers de la Cour de l'Élection, qui se trouve au-dessus de l'entrée de la Monnaie, côté rue des Combes, s'effondre. D'après les Archives, ce bâtiment était dans un état de délabrement avancé. Il n'a pas été jugé utile de reconstruire les locaux de l'Élection. Pour refaire un mur et installer un nouveau portail à la place du porche, portail qui restera jusqu'à la destruction du quartier du Viraclaud, il faut au directeur Louis Naurissard de Forest déboursier la somme de 3 500 livres.

L'atelier aura plusieurs problèmes liés aux intempéries. Dans la décade allant du 1<sup>er</sup> au 11 février an 4, les monnayeurs perdent deux jours et demi de travail en raison de l'inondation de *leurs fossés suite au mauvais état des couvertures et conduits de l'hotel trop négligés pendant la suppression de l'atelier*. Des réparations ont lieu pour éviter que cela ne se reproduise.

Début vendémiaire an 7, Limoges subit un autre *affreux orage où le tonnerre tomba sur l'angle d'une croisée d'une aile du bâtiment de l'Hotel de notre monnaie, fit écrouler partie d'un mur qui soutenait une poutre considérable qui baissant insensiblement allait entraîner la chute d'une partie considérable de cette aile*. Les charpentiers et les ouvriers réparent la charpente, la toiture et le mur<sup>9</sup>. Le montant des travaux s'élève à 500 francs.

Au moment de sa réouverture en l'an 8, Le Commissaire National signale à l'Administration des Monnaies que *suite à la négligence à faire les réparations urgentes à l'Hotel de la monnaie pendant sa suppression, les couvertures sont en si mauvais état qu'il pleut à peu près partout et que déjà plusieurs plafonds sont tombés en partie et notamment celui de la salle des délivrances*.

Le 19 brumaire an 9, c'est un mur du moulin du laminage qui s'effondre, ce qui occasionne de nouveaux travaux.

Quelques jours après le 13 messidor de la même année, la fondre tombe, encore une fois pourrait-on dire, sur la toiture de l'atelier. Nous ignorons le montant des réparations

Au début du 1<sup>er</sup> Empire, quelques modifications sont apportées à la Monnaie. Les terrains qui ont pour nom sur le plan de 1734 "*maison brulée*" deviennent la cour de la fontaine. Elle est appelée ainsi en raison de la présence d'une fontaine sur son mur de façade.

Les Archives municipales possèdent un plan en trois feuilles levé le 19 septembre 1832 par J. B. Dutreix<sup>10</sup>. On peut y voir aussi la forme de l'entrée, reconstruite en 1781, composée de deux murets concaves encadrant le portail. Malheureusement, il nous a été impossible de les reproduire avec netteté.

On peut constater sur ces plans qu'il y a dorénavant cinq entrées à l'Hôtel de la Monnaie ; deux rue des Combes, deux rue Fitz-James et une rue Sainte-Valérie. Celles de la rue des Combes nous sont représentées sur des photographies. La figure N° 2 nous montre l'accès à la cour dite "*cour de la fontaine*" et les figures 4 et 5 ceux à "*la première cour*". Nous avons aussi une autre vue qui nous montre l'entrée du Corps de garde de police situé à l'angle de la rue Fitz-James et de la place Stalingrad actuelle (**Fig. 3**). Ce bâtiment fait partie des travaux du début du 19<sup>ème</sup> siècle.

<sup>9</sup> Archives Monnaie de Paris. Série X, Ms FOL 147.

<sup>10</sup> Archives municipales de Limoges, cotes 2Fi465, 2Fi466 et 2Fi467.



**Figure 2**

En 1809, la fontaine de la cour intérieure de la Monnaie, qui depuis quelques temps avait vu son débit diminuer, voit les fonctionnaires de l'Administration monétaire se préoccuper de son sort. A la demande d'Etienne Toussaint La Boullinière, commissaire impérial près la Monnaie de Limoges, l'ingénieur Bonin accompagné de Marc Fougère, architecte entrepreneur, recherche les causes du peu d'écoulement d'eau de la fontaine. Il trouve à cela plusieurs raisons :

1°) *Le mur du réservoir principal situé sous la place dite de la Préfecture est rompu sur une longueur de six mètres ce qui permet à l'eau de s'écouler en grande partie en la direction opposée à celle souhaitée.*

2°) *Plusieurs éboulements obstruent l'aqueduc d'alimentation empêchant le peu d'eau venant du réservoir de passer.*

3°) *Les tuyaux de plomb qui conduisent l'eau, sous la maison des ci-devant Récollets aujourd'hui salle des spectacles, sont percés en plusieurs endroits par l'effet de l'oxydation du métal. Une partie d'entre eux a été remplacée par des corps en bois à demi-pourris ce qui paraît provenir des réparations partielles que l'on y a fait depuis un temps immémorial.*

Un devis est établi le 29 juin 1809. Son montant s'élève à 2 603,20 F. On peut y lire qu'une journée de travail pour la fouille et le déblai des terres est comptée à 1,50 F et une journée pour placer les tuyaux à 2,50F.

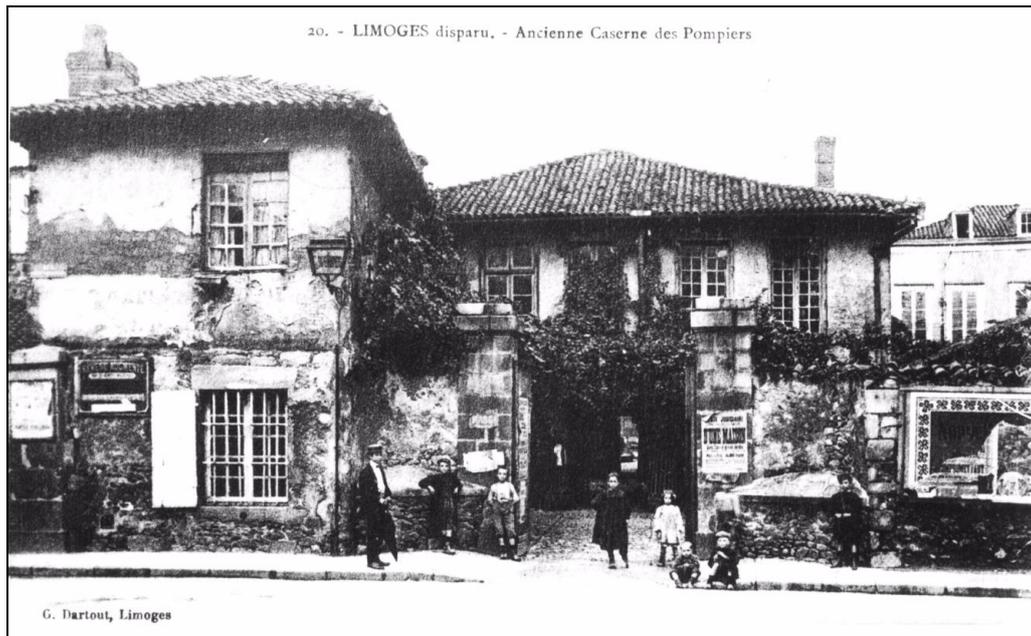
Le 21 août, après l'approbation du devis par le Ministre des finances et l'autorisation de l'Administration des Monnaies, en date du 9 de ce même mois, après publication, a lieu l'adjudication au rabais des dites réparations. Elle est accordée au Sieur Courtaud pour la somme de 2 550 F.

Jusqu'à la fermeture à la frappe monétaire, l'ultime délivrance de pièces de 1 franc s'étant effectuée le 21 août 1835, il ne semble plus y avoir eu de travaux importants. L'atelier fut fermé officiellement le 16 novembre 1837.



**Figure 3**

La Monnaie est vendue à la Municipalité de Limoges le 15 juin 1840 pour la somme de 49 480 F. Le règlement de cette somme est étalé sur quatre années<sup>11</sup>.



**Figure 4**

Dans les murs de l'atelier, on établit, entre autres choses, la caserne des pompiers en 1847, l'école Mutuelle en 1848, les fourneaux économiques aux environs de 1870, on trouve parfois des

<sup>11</sup> Archives départementales de la Haute-Vienne : cote P 22.

jetons datés de 1857 mais nous ignorons où étaient situés les fourneaux à cette date, un poste de police et un Corps de garde militaire en 1868. Avant la destruction des bâtiments, qui eut lieu au début du 20<sup>e</sup> siècle, les élèves avaient été transférés dans une nouvelle école construite en 1895, route d'Ambazac, notre actuelle rue Aristide Briand. Afin de rappeler d'où venaient ces élèves, cet établissement scolaire prit le nom de "Ecole de la Monnaie". Nous ne connaissons que deux photos représentant l'Hôtel de la Monnaie. La première a été prise alors que la caserne des pompiers a été transférée (**Fig. 4**), la seconde, au moment des travaux de démolition (**Fig. 5**).



**Figure 5**

Hormis les pièces de monnaie, il ne nous reste, de plusieurs siècles d'Histoire de notre atelier, que peu de choses. Il y a le nom de cette école, la cheminée, portant la date de 1651, qui se trouve dans le salon d'honneur de la caserne des pompiers de la Mauvendièrre, quatre colonnes, qui se trouvaient dans une galerie, ont été transportées et remontées à l'entrée de cette même caserne, et une grille en fer forgé d'un balcon, conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH).

En 1941, M. Georges Frugier, président fondateur de la Société Numismatique du Limousin, a eu l'occasion d'approcher et de photographier ce qui devait être le dernier vestige du matériel de la Monnaie. C'était une balance avec ses six poids (**Fig. 6**). Elle mesurait environ quatre-vingts centimètres de haut et était la propriété de M. Henri Pachant, arrière-petit-fils de Jean Parant, l'ultime directeur de la Monnaie de Limoges. Qu'est-elle devenue ?



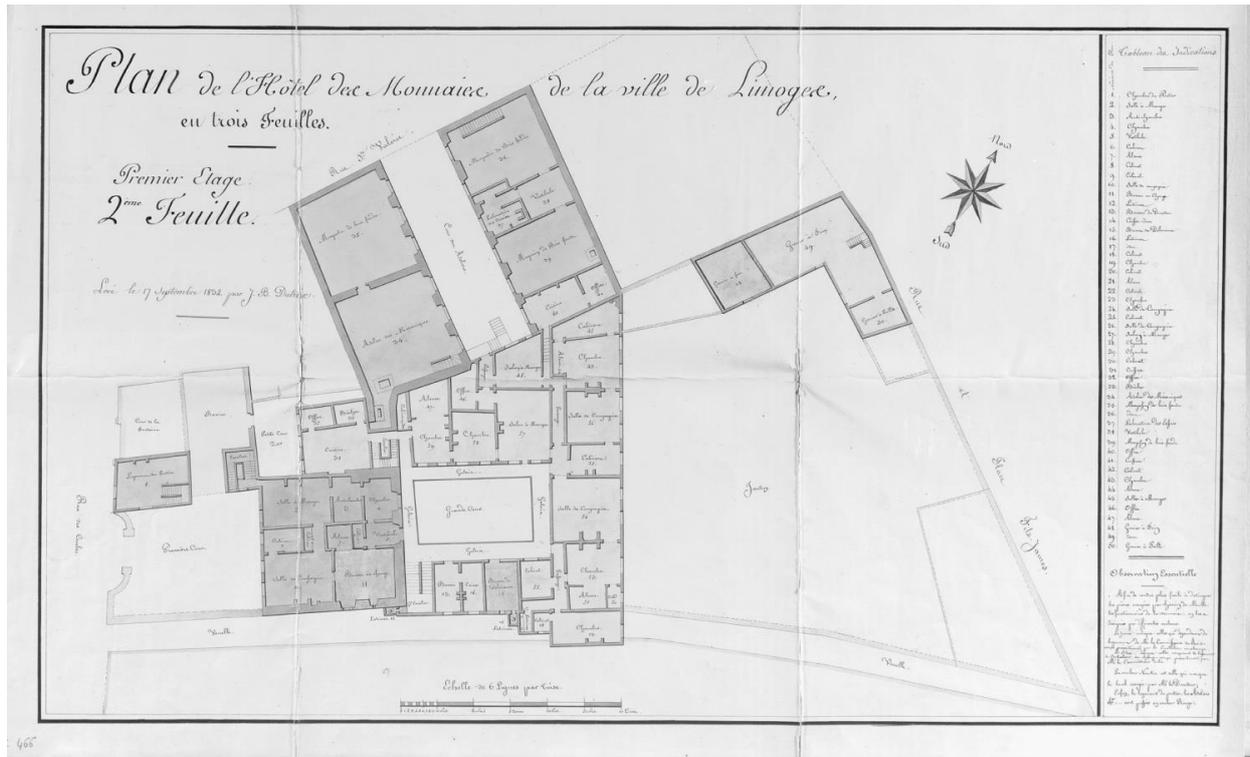
**Figure 6** : balance de la Monnaie.



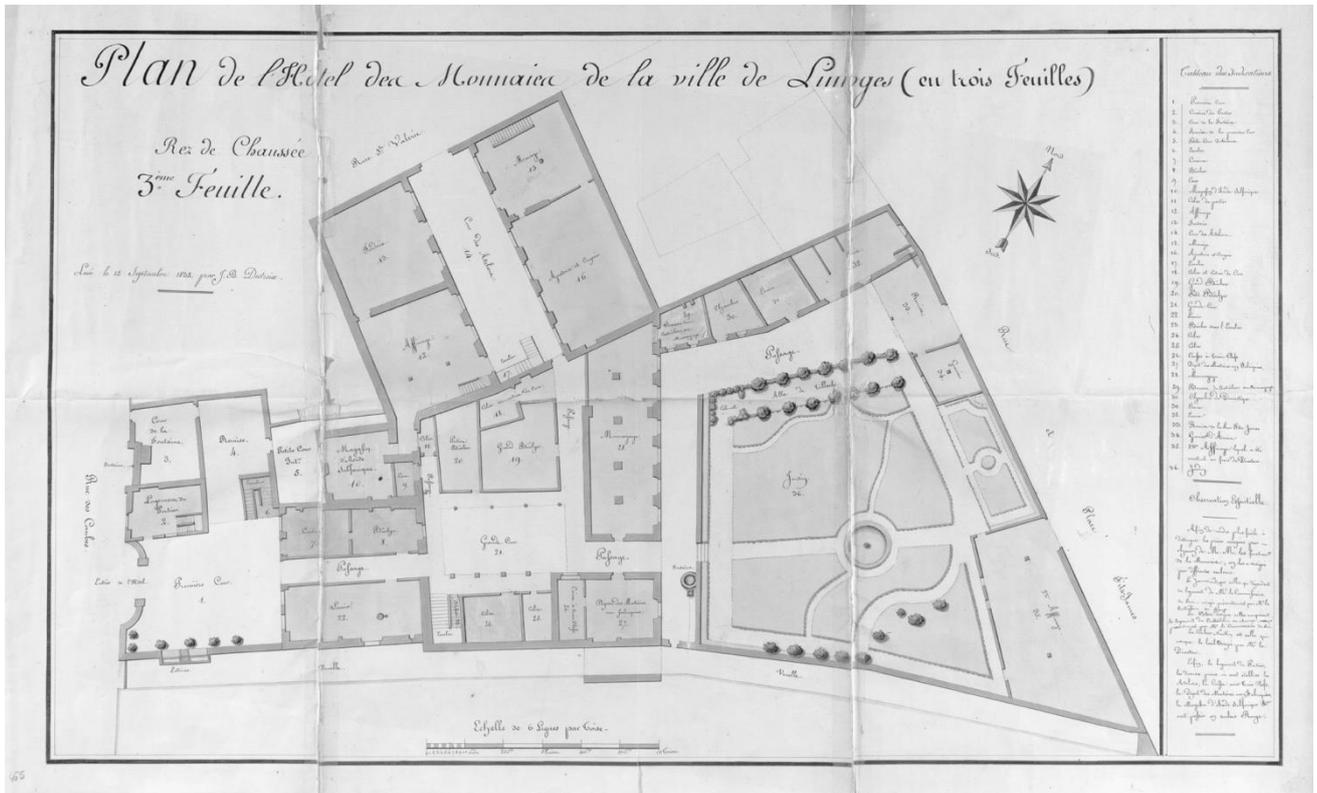
Plan 1







Plan 5



Plan 6

## UN JETON DE PIERRE DAVID DE LA VERGNE, DIRECTEUR DE LA MONNAIE DE LIMOGES

Jacques VIGOUROUX

Jusqu'à ce jour, nous ne connaissions qu'un jeton et une médaille ayant un rapport avec la Monnaie de Limoges. Le jeton concerne Jean-François Martin, seigneur de la Bastide (**Fig.1**). Ce dernier fut maître de l'atelier de 1690 à 1693. D'un diamètre de 28,8 mm, en cuivre étamé, il possède une tranche cannelée en oblique<sup>1</sup>.

A l'avers : M<sup>RE</sup>. I. F. MARTIN. DE. LA. BASTIDE. PRES. TRES. GEN. DE. FRA. Ecu supporté de deux lions, aux armes des du Boys, Verthamont, Maledent, Descubes, et, sur le tout, des Martin de la Bastide<sup>2</sup>. Dans le décor, sur le bas, la signature F. P. pour François Ponroy, graveur particulier de la Monnaie.

Au revers : NIHIL SIBI (*Rien pour lui*) et, en exergue, INSTAURATÆ MONETÆ. (*inauguré la Monnaie*), fontaine monumentale surmontée d'une statue, le tout dans un parc.



**Figure 1**

Venons-en maintenant à la médaille. Le 4 février 1715, un incendie, qui s'était déclaré dans les ateliers de fonderie, entraîna la destruction d'une partie des bâtiments. Devant cette catastrophe, l'Intendant Le Tonnelier de Breteuil ordonna que l'on commençât immédiatement les travaux de réfection en modifiant les dispositions intérieures de la Monnaie par la construction de nouveaux bâtiments. Ces travaux vont durer plusieurs années. Pour mener cette entreprise à bien, le Roi autorisa le responsable de l'atelier à faire une dépense de 34 224 livres pour l'acquisition de constructions et réparations de bâtiments et de machines. Un devis de ce montant avait été dressé par le S<sup>r</sup> Limozin, ingénieur, le 3 juin 1720. C'est à l'occasion de cette rénovation que fut frappée une médaille de bronze d'un diamètre de 98 mm et d'un poids de 410 g<sup>3</sup> (**Fig.2**). En raison de l'état de conservation et de la patine sombre de cette médaille, nous incluons dans notre communication son dessin se trouvant dans le livre d'Henri Hugon. Il permet de mieux visualiser les détails (**Fig.3**).

<sup>1</sup> Feuardent F9653. Vente Boutique CGB.

<sup>2</sup> Hugon Henri. Médailles et jetons de la Haute-Vienne. Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, Tome LXXV, Limoges 1934.

<sup>3</sup> Cette médaille est conservée au Musée des Beaux-arts de Limoges sous le n° d'inventaire 2005.R53.1.



Figure 2



Figure 3

Voici sa description.

A l'avant : écu armorié des de Breteuil surmonté d'une couronne de marquis, soutenu par deux animaux ressemblant à des félins, au-dessous l'inscription FELICITAS TEMPORVM (La félicité des temps), avec pour légende circulaire, malheureusement incomplète, ... BRETEVIL . LEMOVICENSIS . PRÆFECTVS (... Breteuil intendant du Limousin). Mais, d'après M. Maurice Ardant, la légende entière devrait être<sup>4</sup> : FRANCISCVS VICTOR LE TONNELIER DE BRETEUIL PROVINCIAE PRÆFECTVS. Or, sur la médaille qui nous concerne, le mot PROVINCIAE est remplacé par LEMOVICENSIS.

Au revers : dans un cartouche entre deux rameaux, un écu royal couronné surmontant la date AN. M.DCC.XX. avec pour légende circulaire STRVCTIS . IAM . CASIS . MILITARIBVS . NOVO . VRBIS . ORNAMENTO . ÆDES . MONETALES . ASSOLVIT.

La lecture des légendes commence par l'avant et se continue par le revers, voici la traduction qu'en donne Maurice Ardant : *François Victor le Tonnelier de Breteuil, intendant du Limousin, après avoir construit les casernes, a terminé l'hôtel des Monnaies, l'an 1720, afin de donner une nouvelle décoration à la cité.*

La même année, Le Tonnelier de Breteuil devant faire construire un corps de casernes à Angoulême, une médaille portant les armes de l'intendant sur une face et celles de la ville sur l'autre, fut frappée pour être enfouie dans les fondements<sup>5</sup>. Ceci explique peut-être l'allusion aux casernes et comment Ardant a trouvé la partie de légende effacée.

Récemment, nous avons eu le plaisir d'acquérir, auprès d'un professionnel parisien, un autre jeton concernant Pierre David de La Vergne (**Fig.4**). Pourvu de l'office de directeur trésorier de la

<sup>4</sup> *Revue des sociétés savantes des départements*, Tome VII, année 1862 – 1<sup>er</sup> semestre.

<sup>5</sup> *Documents historiques sur l'Angoumois*, 2<sup>e</sup> partie, publiés sous les auspices et par les soins de la Société archéologique et historique de la Charente, Aubry (Paris), 1864.

Monnaie, par lettres patentes données à Versailles le 29 novembre 1697<sup>6</sup>, Pierre David, sieur de la Vergne, occupera cette fonction jusqu'au 23 octobre 1724.

Ce jeton a été frappé sur un flan de diamètre 30 mm, pesant 6,60 g. Sur son avers est représenté le buste du roi Louis XIV à droite, cuirassé à l'antique. La gravure est l'œuvre de Joseph Röettiers, graveur général des monnaies de 1682 à 1703. La légende est : LVD . XIII . D . G . FR . ET . NAV . REX . Sous le buste, on retrouve la harpe qui est le différent de Pierre David. Pour frapper ce jeton, il a certainement été utilisé un coin du quart d'écu aux insignes car il en a toutes les caractéristiques.



**Figure 4**

Sur son revers : MEMENTO DOMINE. DAVID. ET (Éternel, souviens-toi de David, et [de toutes ses peines]) ; Vulgate, ps. 132, v. 1), écu ovale lambrequiné, orné de cuirs, de deux palmes et de deux putti, portant David terrassant un lion ; une lyre au-dessus du lion.

L'atelier de Limoges n'ayant produit des quarts d'écu aux insignes qu'en 1701 et 1702<sup>7</sup>, nous pouvons raisonnablement penser que c'est durant cette période que ce jeton a été frappé. Pour quelle raison et dans quel but il l'a été reste encore un mystère car nous n'avons trouvé aucun document dans les archives le mentionnant.

Nous avons vainement recherché sur les nombreux sites présents sur Internet, proposant des jetons, un jeton portant la gravure, réplique exacte d'une monnaie, sur un flan, réplique exacte encore une fois, d'une monnaie légale.

Pierre David de La Vergne avait-il le droit d'utiliser un coin et des flans, car il n'a pas dû faire frapper qu'un seul jeton, appartenant au roi ?

Une autre question est également sans réponse. En 1701 et 1702, le graveur de la Monnaie est toujours François Ponroy. Est-ce lui qui a gravé le revers de ce jeton ? Nous ne le savons pas. Cette interrogation est valable pour la médaille précédente.

<sup>6</sup> Archives Nationales, sous-série Z1b 98 et Conseil du roi, série E, cote E 713/B.

<sup>7</sup> Gadoury V. (2012), *Monnaies royales françaises*, Monaco. Droulers F. (2012), *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XIV (1610-1792)*, Slovénie.

## UNE MÉDAILLE JUDAÏQUE

René CHATRIAS

Avoir entre ses mains une nouvelle médaille ou jeton n'est pas très important en soi... Mais quand l'écriture n'est pas dans sa langue natale, le déchiffrement n'est guère aisé, et tout devient alors étranger. Commence alors la recherche, au travers de livres et catalogues, ou tout simplement sur Internet. Encore faut-il savoir où se diriger pour que les réponses nous parviennent, que les renseignements fournis ne soient pas erronés ! L'autre solution est, bien sûr, de faire appel à ses amis numismates, source de savoir dans de multiples domaines, et susciter peut-être vers d'autres une nouvelle vocation de chercheur leur ouvrant de nouveaux débouchés sur d'autres domaines de collection ; ou vous aider dans ce labyrinthe qu'est la découverte.

Ce casse-tête se présenta à l'occasion d'une fête familiale, avec ce jeton de bronze (**Fig.1**), représentant au droit un personnage biblique et au revers un livre ouvert, avec une écriture que je ne connaissais point. Tout pour moi était nouveau, collectionneur de jetons apicoles et de monnaies royales. Je le mettais dans une boîte, et, les années passant, il sortit de ma mémoire au profit d'autres objets monétaires me procurant parfois beaucoup de joie, souvent de l'inquiétude aux temps interminables passés à étudier.



**Figure 1** : médaille hébraïque en maillechort. 16,55 g / 33,2 mm.

C'est en 2014, au travers d'une vente aux enchères, que l'objet en question sortit de sa torpeur. Rapidement sorti de la boîte dans laquelle il sommeillait, il était identique à celui qui se présentait sous la forme d'images. Le texte l'accompagnant était très succinct, court, et surtout très flou. Cependant, le nom du personnage se révélait enfin : il s'agissait de Moïse, le revers n'étant autre que la représentation des deux tables de l'Alliance, couronnées, rappelant aux fidèles les dix commandements écrits en hébreu. Le concepteur de ce petit chef d'œuvre n'était autre que Jean-Jacques Barre, digne descendant d'une longue lignée de graveurs, né en août 1793, alors que la révolution fait rage, et décédé le 10 juin 1855. Une vie courte, mais particulièrement bien remplie... Titulaire du poste de graveur général à la Monnaie de Paris entre 1842 et 1855, c'est comme dessinateur-graveur qu'il conçoit les deux premières séries de timbres-poste de type Cérès et Napoléon III. A la lecture des publications de l'époque, l'ordre de ses prénoms variait, Jean-Jacques pour les gravures monétaires, Jacques-Jean pour ce nouvel art qu'était la gravure philatélique.

D'un diamètre de 33,2 millimètres et d'un poids de 16,55 grammes, ce jeton (**Fig.2**) est cependant différent de celui mis en vente. Son métal semble être du maillechort, alliage de cuivre, nickel et zinc mis au point en 1819. Jean-Jacques Barre connaissait donc ce métal et ne pouvait en ignorer son utilité en numismatique, Le jeton mis en vente pèse quant à lui 18,32 grammes, soit environ 2 grammes de moins, pour un diamètre identique.

L'incertitude demeure cependant sur sa date d'émission. En effet, celle figurant sur l'objet mis en vente, en date hébraïque est 5587, transposée en 1827 dans notre calendrier alors que l'autre présente une date différente, traduite en 1427.

Y aurait-il eu erreur du graveur ? J.-J. Barre n'étant né qu'en 1793, n'est donc pas contemporain de cette période... d'autre part, au lieu d'inscrire l'année 587 ou 5587 (1827), il aurait inscrit l'année 5187 (1427). Toute la difficulté réside dans la lecture d'une lettre de la date : s'il s'agit de ה (pour 5), le graveur n'a pas fait erreur. Au contraire, le graveur a fait erreur s'il s'agit de la lettre ה (pour 2). Cette différence très subtile valide ou invalide cette deuxième théorie. Enfin, le musée Londonien propose la date de 1827, ce qui confirme cette hypothèse, c'est à dire l'erreur du graveur, et donc l'existence de deux exemplaires différents, frappés la même année.



**Figure 2** : médaille hébraïque. 18,32 g / 33,2 mm.

Enfin, que signifient les deux couronnelles frappées au-dessus du livre de la Loi ? Je laisse au soin du lecteur, ou du chercheur passionné, les solutions à l'énigme proposée !

## QUAND LES ETATS-UNIS ONT TENTÉ D'ANNEXER LA FRANCE...

Jean LEBLOIS

L'AMGOT (*Allied Military Government for Occupied Territories*) visait à faire de la France un protectorat, à lui ôter souveraineté et donc possibilité de battre monnaie. Ce projet d'occupation s'accompagne de la diffusion de monnaie produite aux Etats-Unis. Il sera en fait abandonné dès 1944.

Le Comité Français de Libération Nationale (CFLN) s'oppose alors vigoureusement à l'AMGOT : lorsque De Gaulle débarque le 14 juin 1944 sur la plage de Courseul sur Mer, il nomme François Coulet Commissaire de la République et le colonel Pierre de Chevigné commandant militaire des territoires libérés. L'un et l'autre ont pour mission d'épurer la fonction publique de Vichy, mais aussi de faire barrage aux administrateurs américains de l'AMGOT et de faire échec à la « fausse monnaie » distribuée en territoire normand libéré. Celle-ci est constituée de billets de 2, 5 (**Fig.1**), 10, 50, 100, 500 et 1000 francs, qui ont été imprimés aux Etats-Unis de février à mai 1944.



**Figure 1** : billet de 5 francs 'au drapeau' produit aux Etats-Unis de février à mai 1944.

L'introduction de ce « franc américain » s'inscrit dans le projet général de considérer la France comme un pays occupé, placé sous commandement américain et non comme un allié participant au combat anti-nazi. Aussitôt revenu sur le territoire français, De Gaulle dénonce cette « fausse monnaie » et en interdit la circulation. Quelques temps après, l'AMGOT subit le même sort que ces « francs et américains » et disparaît dans les poubelles de l'histoire. L'action de la Résistance intérieure et l'intervention des Forces Françaises Libres, qui ensemble libèrent Paris, y sont pour beaucoup.

Après une période de flottement, bien que l'AMGOT ne soit pas mis en pratique, François Coulet, présent en Normandie dès le 14 juin 1944, est tout de même confronté à une circulation de monnaie alliée. Il recommande aux banques de l'accepter mais de ne pas la remettre en circulation. Enfin, dès le 27 juin 1944, De Gaulle décide l'interdiction des billets 'au drapeau', ceux-ci entrent en compétition avec les billets du trésor imprimés à Londres.

La circulation de la pièce de 2 francs en cuivre-aluminium, frappée aux Etats-Unis en 1944 et portant le mot France, est régularisée quant à elle le 25 juin 1944 (**Fig.2**).



**Figure 2** : 2 francs ‘Philadelphie’, frappée aux Etats-Unis en 1944.

Le 4 juin 1945 paraissent des billets de 500 et 1000 francs ‘Marianne’ de type anglais, produits par le Trésor central.



**Figure 3** : billet de 1000 francs ‘Marianne’ vert (juin 1944 à juillet 1946).

A partir de juin 1945, ce sont des billets complémentaires de 50, 100 (**Fig.4**), 500, 1000 francs, type 1944 américain, avec au verso ‘France’ et la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » qui sont produits.



**Figure 4** : billet de 100 francs type 1944 américain au verso ‘France’.

En février 2002, après adoption de l’euro par la France, la Banque de France a publié une note concernant l’échange des billets et des pièces en francs contre l’euro. L’échange avec les billets au type ‘France’ était alors possible jusqu’au 1<sup>er</sup> janvier 2004, alors que ceux ‘au drapeau’ n’étaient plus échangeables depuis le 15 juin 1945...

## L'OR ET SES AVENTURES

Joël GROSGOGEAT

Pour arriver jusqu'à nos jours, l'Homme a connu bien des aventures et son évolution ne s'est pas faite sans histoires. Il en va de même pour découvrir le parcours de l'or depuis que l'Homme le découvre et l'apprivoise vers le V<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère. Lui aussi va connaître bien des aventures avant d'atteindre le XX<sup>e</sup> siècle. Nous allons en découvrir quelques aspects méconnus.

Les premiers usages que l'Homme va en faire sont bien différents de ce que nous en faisons aujourd'hui. Ce sont les premiers pharaons qui vont mettre en valeur ce nouveau métal qui a bien des qualités : il est propre, il brille et il se travaille facilement surtout, pour eux qui maîtrisent déjà sans problème le feu et la métallurgie. Cet or devient leur quotidien et on le retrouve dans leurs us et coutumes, que ce soit en bijoux, sculptures ou vêtements.

Dans toutes les origines des religions, qu'elles soient orientales, africaines ou autres, l'or va prendre une place matérielle et théologique importante. Chez les Hébreux, la Bible regorge d'histoires où l'or reste le principal acteur. Yahweh ou Jéhova nous rappelle l'histoire du veau d'or ; Moïse sur son ordre doit construire son Arche en le recouvrant d'or, et Saül Ier, roi des Hébreux, accroche des bijoux d'or aux vêtements des filles d'Israël. Le bon roi David ramène de ses conquêtes guerrières les rondaches, ces fameux boucliers recouverts d'or arrachés à ses ennemis.

Chez les Turco-Mongols de Sibérie, l'arbre qui représente l'axe de la Terre est un arbre en or, dont la cime est le siège du soleil.

En Inde, le monde est né d'un œuf d'or et le dieu Brahma l'a coupé en deux pour en faire la sphère terrestre et la sphère céleste. Toujours en Inde, Bouddha, quand vient son tour, descend par une échelle d'or sur la Terre.

Chez nous, en pleine Gaule, une prêtresse se fait ensevelir avec un diadème de 480 g d'or massif, orné de petits chevaux ailés datant de 500 avant notre ère.

Revenons au XX<sup>e</sup> siècle, où cet or est domestiqué et utilisé de façon bien différente.

Cette institution qu'est la Banque de France est créée le 18 février 1802 par Napoléon Bonaparte, Premier Consul. Cette décision fait suite à une proposition du financier suisse Jean-François Perregaux qui a fait fortune en spéculant sur les assignats, ces fameux billets qui ont déçu tous les Français du papier-monnaie.

Le 26 octobre 1795, la Convention cède au Directoire, l'argent ne rentre plus dans les caisses de l'Etat, les assignats sont à bout de souffle et les désordres civils finissent d'affaiblir le pays. Perregaux fonde à Paris une banque de dépôt, « La Caisse des comptes-courants » et il demande à Napoléon l'autorisation d'imprimer des billets de banque avec l'assurance d'une certaine garantie. Le Premier Consul donne son accord et nous revenons ainsi à la création, par décret, de la Banque de France, qui absorbe la caisse des Comptes-courants en s'installant à l'Hôtel de Toulouse, rue de la Vrillière. Les Français reprennent confiance dans ces billets pour la bonne raison que si cette banque peut imprimer autant qu'elle le désire, elle s'engage à échanger contre de l'or tout billet présenté à la Banque de France. Malheureusement, ce principe ne sera valable que jusqu'à la 2<sup>ème</sup> République en 1848...

On connaît la suite, et par une loi du 12 mai 1998, la Banque de France doit céder son droit d'émission à la BCE de Francfort, cette dernière se présentant comme une filiale des onze banques centrales de la zone euro. Mais avant d'en arriver là, la vie de la banque de France et de son or va être mouvementée, notamment au début de 1938. Ses dirigeants voient alors la guerre se profiler à l'horizon et s'inquiètent quant à la façon de protéger les 2000 tonnes d'or stockées dans ses caves.

Si les réserves sont bien protégées contre les cambrioleurs par des murs doublés d'un mètre d'épaisseur de béton et une porte blindée de 7 tonnes, elles ne peuvent arrêter des envahisseurs utilisant des explosifs. Il faut donc déménager cet or en lieu sûr, dans le sud du pays, de préférence près des ports de l'Atlantique ou de la Méditerranée, pour atteindre l'Afrique ou l'Amérique, car le transport par avion s'avère trop risqué. Dès le début de 1940, vers le mois de juin, va régner un climat de panique générale et il faut faire vite. Trois ports ont été choisis : Brest et Toulon au sud et Le Verdon dans la Gironde. Pour Le Verdon et Toulon, pas de problèmes car les trains fonctionnent encore et ce transfert peut s'effectuer avec une bonne escorte. Ainsi, de Toulon le porte-avion *Le Béarn* part avec une partie du stock direction Gibraltar puis les Açores pour une destination secrète.

Par contre une grande partie de notre encaisse-or est certes bien arrivée à Brest (**Fig.1**), mais les trains ne fonctionnent plus. On réquisitionne des camions pour le transport vers les croiseurs *Jeanne d'Arc* et *L'Emile Bertin* qui réussissent à mettre le cap sur le port canadien d'Halifax. Les caisses sont aussitôt débarquées pour finir dans les caves de la banque fédérale de New-York.



**Figure 1** : chargement de l'or à Brest. Photo © Banque de France.

Si ce premier voyage se déroule sans problèmes, il faut faire vite pour revenir à Brest chercher le reste du trésor. En effet, les avions bombardent déjà la rade de Brest et le goulet menant à la haute mer est copieusement infesté par les mines magnétiques ennemies. En toute hâte, on réquisitionne à nouveau camions et hommes de tous bords : cela va des hommes du port en passant par les marins de l'amirauté disponibles, ainsi que les condamnés de la prison qui aideront au transport des caisses sans connaître la nature de leur contenu. Tous travaillent jour et nuit, et le 18 juin les dernières caisses tombent dans les cales des bateaux en attente dans le chenal de l'Iroise. Il était temps car le 19 juin les premiers blindés allemands approchent de Bordeaux et les dernières caisses de lingots et de pièces d'or sont chargées sur le remorqueur *Geneviève* qui arrivera le 25 à Casablanca. Notre encaisse-or est enfin à l'abri et on attendra l'année 1946-47 pour que les caves de la Banque de France se remplissent à nouveau.

La guerre finie, va suivre de 1950 à 1970 une période mouvementée peu connue du grand public pour cet or, et ce, aussi bien sur le plan national qu'international. Un grand trafic commence. Des transactions de toutes sortes vont secouer le marché de l'or ou la contrebande, officielle ou non,

va prendre une tournure digne des meilleurs polars.

Commençons en 1947, où les premiers scandales prennent jour. En France, où l'agence anglaise Reuter accuse directement la Banque de France d'être le mystérieux vendeur qui perturbe le marché international en vendant son or, notamment en Suisse, sans suivre les règles établies ; le gouverneur de l'époque, W. Baumgartner, garde prudemment le silence. La seule explication plausible réside dans le fait que l'or à Zurich est plus cher et permet ainsi à la France d'acheter des francs pour soutenir le cours de la monnaie nationale.

Nos contrebandiers officiels mettent au point tous les moyens possibles pour passer cet or en Suisse au nez des douaniers. Tout est bon, cela va des pare-chocs en or massif des grosses berlines aux costumes des convoyeurs passant à pieds, en voiture ou en avion : costumes dont les vestes sont doublées de plaquettes permettant de passer jusqu'à 50 kg d'or à chaque voyage.

On utilise également les transports de produits alimentaires où l'or se retrouve aussi dans des boîtes de beurre et dans des bidons d'huile. De même, les semelles des chaussures se transforment en plaque d'or allant jusqu'à 5 kg chacune et dans les voitures, on soude des réservoirs supplémentaires contenant jusqu'à 2000 pièces d'or.

La contrebande internationale a ses sièges en Extrême-Orient, comme Hong-Kong, Bombay ou Singapour pour récolter les envois partant souvent de Marseille. Ce trafic dans la marine marchande est quasi-officiel et l'imagination des opérateurs ne manque pas.

Au Liban, le marché de Beyrouth est le plus juteux, car l'import-export de l'or laisse des bénéfices énormes, allant jusqu'à 30 % par vente, net d'impôt. Toujours au Liban, les faussaires en utilisant cet or véritable vont faire fortune en coulant à partir des lingots toutes les pièces d'or recherchées sur le marché, comme les souverains anglais, les napoléons ou les pesos mexicains et espagnols (**Fig.2**).



**Figure 2a** : souverain britannique en or  
7,988 g / 22 mm / 917 ‰  
Ech. 1,5:1.



**Figure 2b** : 20 francs or dite « napoléon » ou « louis d'or »  
6,45 g / 21 mm / 900 ‰  
Ech. 1,5:1.



**Figure 2c** : 50 pesos mexicains  
41,666 g / 37 mm / 900 ‰  
Ech. 1:1.

Ceci se passe sur une grande échelle, pour preuve 2 000 000 de ces vraies fausses pièces vont suivre dans les valises du roi Séoud quand celui-ci prendra la fuite. Certaines de ces pièces circulent encore de nos jours, et sans le savoir font toujours le bonheur de leurs propriétaires.

Voilà pour ces anecdotes qu'il était bon de se remettre en mémoire.

## VIE DE LA SOCIÉTÉ

Michel BRUNET

Après notre Assemblée Générale en février 2015, nous avons commencé l'année dans la tristesse avec la perte de la chère épouse de notre secrétaire, en mars, et celle de notre ami Henri, l'un de nos plus anciens et fidèles adhérents, en avril. Nous renouvelons toute notre affection et toute notre sympathie à leurs conjoints.

Nos réunions ont été très suivies les deuxièmes samedis du mois par un grand nombre d'adhérents attentifs aux communications et discussions. Quant au quatrième mercredi du mois, plus tourné sur les échanges et présentations de monnaies et tombant en pleine semaine, il est un peu moins fréquenté, mais nous allons l'ouvrir davantage au travail de groupes et de recherches.

Les multiples activités de la rentrée de septembre nous ont pris six jours de permanence sur quatre semaines. D'abord les 5 et 6 septembre a eu lieu le 1<sup>er</sup> forum des associations organisé par la ville de Limoges, dans l'enceinte de l'ancienne caserne Marceau (**Fig.1**) ; deux jours bien remplis avec de très nombreux visiteurs. Un public très intéressé par la présentation d'un échantillonnage de monnaies s'étalant sur plus de 2000 ans, a découvert ainsi l'histoire à travers les monnaies, s'instruisant au passage et n'hésitant pas à poser des questions.



**Figure 1** : le stand de la SNL au forum des associations de la ville de Limoges

Les journées du patrimoine ont eu lieu les 19 et 20 septembre à Pierre-Buffière sur le magnifique site de la villa d'Antone (**Fig.2**), où nous avons présenté deux vitrines de monnaies, une gauloise et l'autre romaine, au milieu d'un village reconstitué et animé avec des métiers d'époque.



**Figure 2** : le stand de la SNL lors des Journées du patrimoine à la villa d'Antone (Pierre-Bufferière)



Enfin notre bourse annuelle a mobilisé pendant des semaines une équipe de courageux bénévoles, qui a procédé à la récupération des pièces à exposer, au triage et à la présentation, pour la mise en valeurs des monnaies. Le montage des trois expositions anniversaires, l'une sur François I<sup>er</sup> (Marignan en 1515) et une autre sur Louis XIV (mort en 1715) et la troisième sur Napoléon (les Cent jours en 1815), a eu lieu le 3 octobre et le salon de ventes le 4 octobre.

En novembre, notre traditionnelle demande de subvention à la ville de Limoges a été enregistrée pour la première fois en ligne, ce qui nous a pris du temps, mais devrait faciliter les prochaines demandes, car les données principales seront déjà en mémoire dans le dossier informatique.

Le mois de décembre a été rempli avec l'envoi des vœux traditionnels, le gros travail de bouclage de notre bulletin par notre concepteur et réalisateur Marc, et l'achat de matériels, dont un micro-ordinateur portable. Celui-ci servira à garder en mémoire les données annuelles du bureau, diffuser nos communications par vidéo-projection, visualiser des projets éducatifs et présenter des monnaies lors de nos réunions. Nous également effectué l'achat d'un disque dur pour la sauvegarde de tous nos dossiers, ainsi que de quelques clés USB pour les échanges entre adhérents.

## SÉLECTION DE MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES FRAPPÉS A LIMOGES VUS EN 2015

### Gauloises

Dans la série trimétallique 'au carnyx' attribuable aux Lémovices, le type DT 3292 en électrum n'était connu jusqu'à présent que par l'exemplaire du Cabinet des Médailles de la BnF (BN 4551). Voici un deuxième exemplaire au revers très détaillé : carnyx à la mâchoire à grandes dents d'où s'échappe une longue volute s'enroulant autour de la tête du cheval, oeil proéminent, crinière en partie bouletée... Sous le cheval, la tête du joueur de carnyx est bien visible, de même que la main (droite) tenant l'instrument.



**Statère 'au carnyx' DT 3292  
découvert dans le Loiret.  
5,94 g / 19 mm.**

Découvert en Charente, ce rare statère en électrum DT 3409 (seulement une douzaine d'exemplaires connus) présente une variante inhabituelle : sous le cheval avançant à gauche, le centre de l'habituel fleuron trilobé est formé d'un cercle pointé....



**Statère 'à la grue' DT 3409**

Potin 'à la tête chapeauté' avec le carnyx du revers tourné vers la droite. Deux variétés étaient connues jusqu'à présent : avec la tête tournée vers la gauche (type A) ou vers la droite (type B, plus rare), mais toujours avec le carnyx orienté vers la gauche. Il s'agit donc là d'une nouvelle variante (type C). Ces monnaies de bronze coulée étaient sans doute une production locale du sanctuaire du Gué-de-Sciaux (86), datables de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.



**Potin 'à la tête chapeauté',  
variante avec le carnyx à gauche**

### Mérovingiennes

*Triens* de Brive (19), VE Th. Parsy du 30 mai 2015.  
1,31 g. Belfort 6059.

D/ + BRIVA VICO FI : buste diadémé à droite.

R/ + MARIVLFO MONETA : croix cantonnée des lettres L E M O.

Il s'agit bien de Brive (*Briva*), et non de Brioude (*Brivate*) comme indiqué dans le descriptif de la vente.



***Triens* de Brive au nom du  
monétaire Mariulfus**

*Triens* de Limoges (87), VE Vinchon du 1<sup>er</sup> décembre 2015.  
1,26 g. Prou 1940 ; Belfort 2141-43.

D/ + LEMOVECAS F : buste diadémé à droite.

R/ + SATVRNVS M-I : croix dans un cercle perlé.



***Triens* de Limoges au nom du  
monétaire Saturnus**

### Féodales

- Vicomté de Limoges, Charles de Blois (1341-1364), gros aux fleurs de lis, live auction CGB.
- Vicomté de Turenne, Raymond VII (1285-1304), denier.  
Collection privée



### Royales

#### **Charles IX**

- Ecu d'or au soleil, 1571, Bourse d'Aucamville (31).
- Ecu d'or au soleil, 1571, iNumis, VSO 30 du 13.10.2015, lot 530, à 830 €.
- Teston, 1568, Trésor Saint-Mathieu de Trévières (34).

#### **Henri III**

- Quart de franc, 1586, eBay.

#### **Louis XIII**

- Demi-franc 1613, iNumis, VSO 30 du 13.10.2015, lot 569, à 685 €.

#### **Louis XIV**

- Douzième d'écu, type aux palmes, 1694, eBay.
- Quart d'écu, type aux 3 couronnes, 1713, eBay.
- Dixième d'écu, type aux 3 couronnes, 1711, Million, VE 16-17.06.2015, lot 112.

#### **Louis XV**

- Louis à la croix du Saint-Esprit, 1718, Coll. privée.
- Cinquième d'écu au bandeau 1741, Coll. privée.

#### **Louis XVI**

- Essai du 3 sols, 1787, pour les Colonies françaises, eBay.

### Révolutionnaires

#### **Constitution**

- 15 sols 1793, Coll. Privée.
- Ecu constitutionnel 1792, variété FRANÇOIS, iNumis, VSO 30 du 13.10.2015, lot 751, à 2300 €.

### Modernes

#### **I<sup>er</sup> Empire**

- Quart de franc 1808, Fritz Rudolf Künker GmbH & Co. KG, Auction 272 du 9-11 février 2016, lot 2107.

#### **Louis XVIII**

- Médaille de la visite de la Monnaie de Limoges par le duc et la duchesse d'Angoulême en 1815, iNumis, VSO 30 du 13.10.2015, lot 880, à 450 €.

#### **Charles X**

- 1 franc 1830, Bourse d'Aucamville (31).

## COMMENT ADHERER A LA SOCIETE NUMISMATIQUE DU LIMOUSIN

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges Frugier est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Elle s'est donné pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h30 dans les locaux de l'Espace associatif Charles Silvestre. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde est consacrée aux communications, études, ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance se termine par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin (il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle : le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site), vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

### Calendrier des réunions

12 mars 2016      9 avril 2016      14 mai 2016      11 juin 2016  
9 juillet 2016      10 septembre 2016      8 octobre 2016      12 novembre 2016  
10 décembre 2016      14 janvier 2017      11 février 2017 (Assemblée Générale)

### Bourse – exposition

dimanche 2 octobre 2016

### Permanences à l'Espace associatif

le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h30  
23 mars 27 avril 25 mai 22 juin 27 juillet  
28 septembre 26 octobre 23 novembre 25 janvier 2017

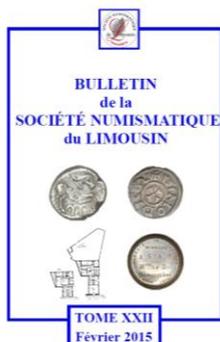


## SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

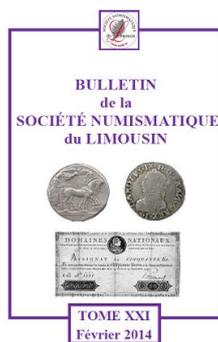
Espace associatif  
40, rue Charles Silvestre  
87100 LIMOGES  
[snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)  
[www.snl87.fr](http://www.snl87.fr)

## NOS PUBLICATIONS

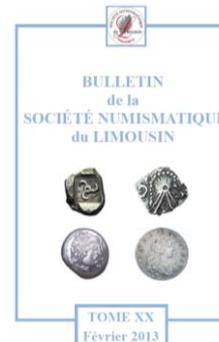
Les tomes XV à XXII de notre bulletin (années 2008 à 2015) sont également téléchargeables gratuitement, au format PDF, sur notre site : [www.sn187.fr/publication.htm](http://www.sn187.fr/publication.htm).



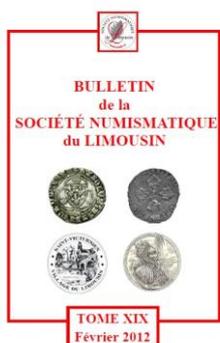
**Tome XXII, février 2015**



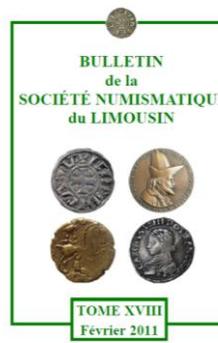
**Tome XXI, février 2014**



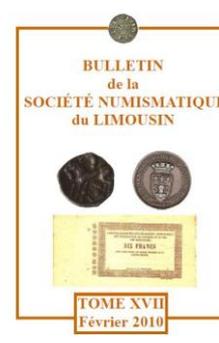
**Tome XX, février 2013**



**Tome XIX, février 2012**

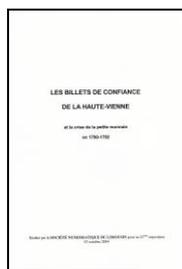


**Tome XVIII, février 2011**

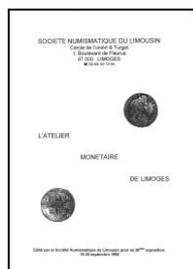


**Tome XVII, février 2010**

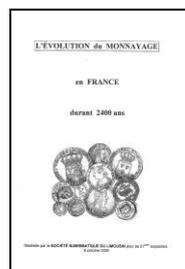
Un formulaire de commande est également disponible sur le site pour acheter la version papier des tomes I à XXIII, ainsi que les numéros hors-série :



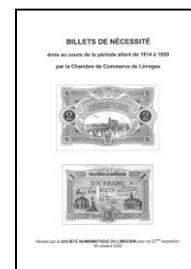
Les billets de confiance de la Haute-Vienne



L'atelier monétaire de Limoges



L'évolution du monnayage en France

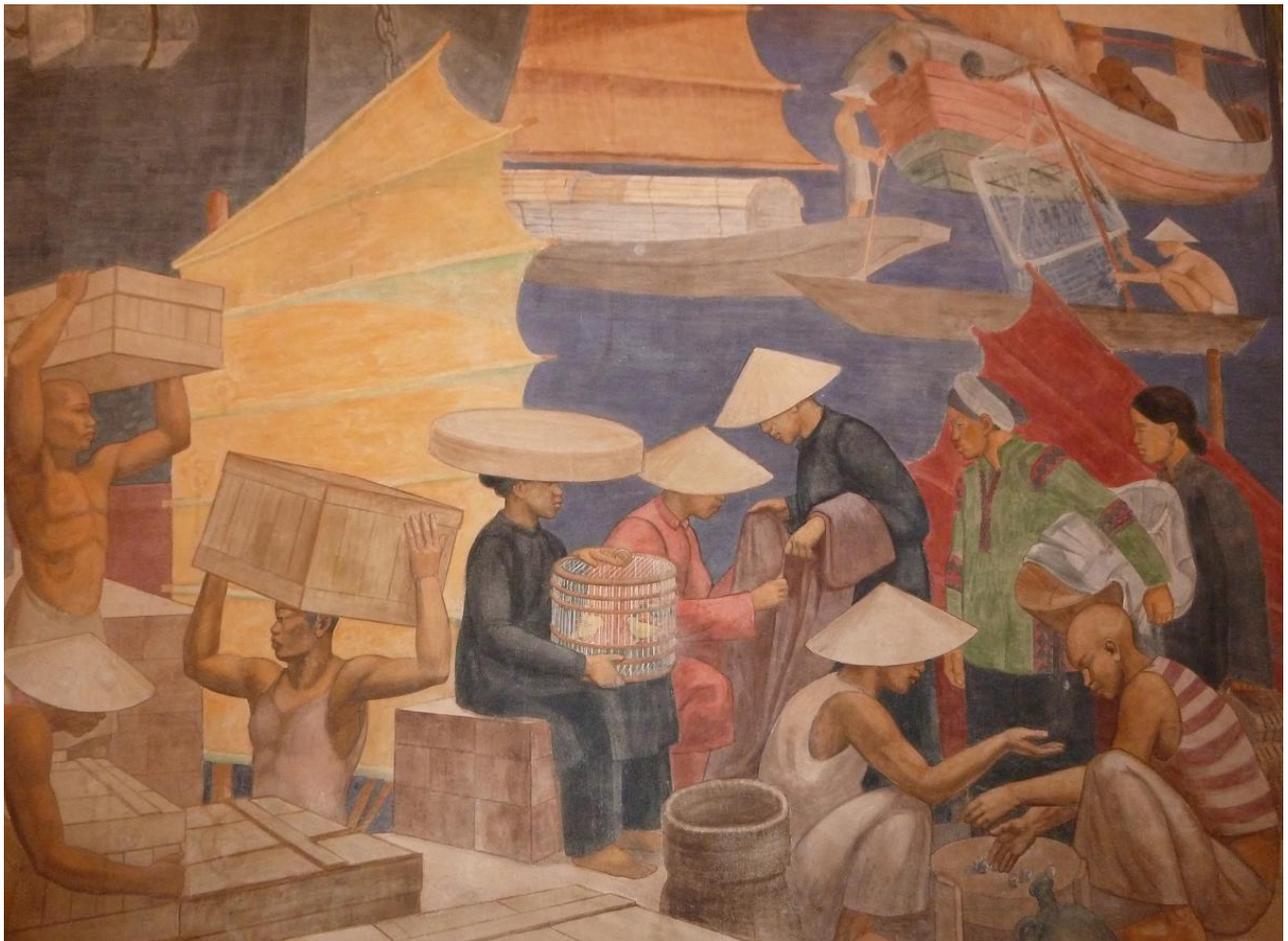


Les billets de la Chambre de Commerce de Limoges

A paraître prochainement :

Arnaud CANOZ

# La circulation des monnaies de l'Indochine Française (1862-1954)



Bulletin de la Société Numismatique du Limousin

Hors-série n°5

Juin 2016



# LIMOGES (87)

Salles Blanqui (derrière l'Hôtel de Ville)  
accès par la rue Louis Longequeue

**de 9 h 00 à 17 h 00**

**Dimanche 2 octobre 2016**

## **34<sup>e</sup> BOURSE - NUMISMATIQUE**



**MONNAIE  
PAPIER-MONNAIE  
MEDAILLES ET JETONS  
LIBRAIRIE  
NUMISMATIQUE**



**Entrée libre - parking assuré**  
Organisée par la Société Numismatique du Limousin

SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Espace associatif

40, rue Charles Silvestre

87100 LIMOGES

[snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)

[www.snl87.fr](http://www.snl87.fr)

Le site de référence des monnaies, médailles, jetons et billets du Limousin



Avec le soutien de la  
Ville de Limoges

ISSN : 1265-3691

6 €